

Signatura: EB 2020/130/R.20/Rev.1
Tema: 8 e) iv) a)
Fecha: 11 de septiembre de 2020
Distribución: Pública
Original: Inglés

S



Invertir en la población rural

República de Côte d'Ivoire

Programa sobre Oportunidades Estratégicas Nacionales

(2020-2025)

Nota para los representantes en la Junta Ejecutiva

Funcionarios de contacto:

Preguntas técnicas:

Lisandro Martin

Director Regional
División de África Occidental y Central
Tel.: (+39) 06 5459 2388
Correo electrónico: lisandro.martin@ifad.org

Abdoul Wahab Barry

Jefe del Centro Regional y Director en el País
División de África Occidental y Central
Tel.: (+225) 09 335028
Correo electrónico: a.barry@ifad.org

Odile Sarassoro

Oficial del Programa en el País
Tel.: (+225) 89 423446
Correo electrónico: o.sarassoro@ifad.org

John Hurley

Economista Regional Principal
Tel.: (+39) 06 5459 2971
Correo electrónico: j.hurley@ifad.org

Envío de documentación:

Deirdre Mc Grenra

Jefa
Oficina de Gobernanza Institucional y Relaciones con los Estados Miembros
Tel.: (+39) 06 5459 2374
Correo electrónico: gb@ifad.org

Junta Ejecutiva — 130.^º período de sesiones
Roma, 8 a 11 de septiembre de 2020

Para examen

Índice

Acrónimos y siglas	ii
Mapa de las operaciones financiadas por el FIDA en el país	iii
Resumen	iv
I. Contexto del país y programa del sector rural: principales desafíos y oportunidades	6
II. Marco institucional y de políticas públicas	7
III. Actuación del FIDA: enseñanzas extraídas	8
IV. Estrategia en el país	9
A. Ventaja comparativa	9
B. Grupo objetivo y estrategia de focalización	9
C. Meta general y objetivos estratégicos	10
D. Gama de intervenciones del FIDA	12
V. Innovaciones y ampliación de escala para el logro de resultados sostenibles	14
VI. Ejecución del COSOP	14
A. Recursos financieros y metas de cofinanciación	14
B. Recursos destinados a actividades no crediticias	15
C. Principales asociaciones estratégicas y coordinación del desarrollo	15
D. Participación de los beneficiarios y transparencia	16
E. Disposiciones para la gestión del programa	16
F. Seguimiento y evaluación	16
VII. Gestión de riesgos	17

Apéndices

I	COSOP results management framework
II	Transition scenarios
III	Agricultural and rural sector issues
IV	SECAP background study
V	COSOP preparation process
VI	Strategic partnerships
VII	South-South and Triangular Cooperation strategy
VIII	Country at a glance
IX	Financial management issues summary
X	Rome-based agencies collaboration
XI	ILO Contribution and collaboration opportunities
XII	Lessons and Implications from previous and ongoing operations

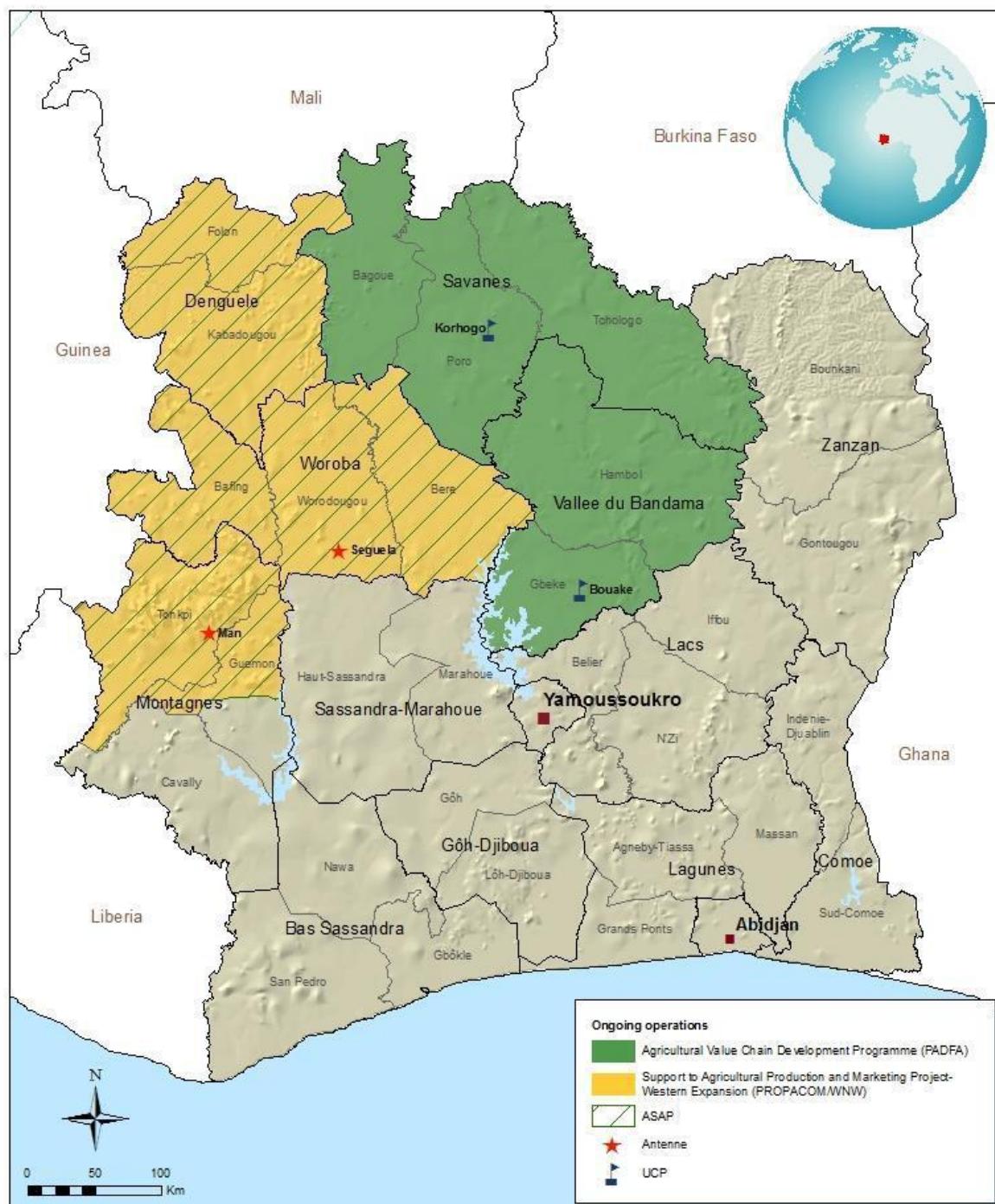
Equipo encargado de la ejecución del COSOP

Director Regional:	Lisandro Martin
Director en el País/Gerente del Programa en el País:	Abdoul Wahab Barry
Economista Regional:	John Hurley
Especialista Técnico:	Jonathan Agwe
Especialista en Clima y Medio Ambiente:	Amath Pathe Sene
Oficial de Finanzas:	Radu Damianov
Oficial Jurídica	Adriana Jáuregui

Acrónimos y siglas

AFD	Agencia Francesa de Desarrollo
BAfD	Banco Africano de Desarrollo
BIsD	Banco Islámico de Desarrollo
CERFAM	Centro Regional de Excelencia contra el Hambre y la Malnutrición
COSOP	Programa sobre Oportunidades Estratégicas Nacionales
FAO	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
FIDA12	Duodécima Reposición de los Recursos del FIDA
Fondo ABC	Fondo de Inversión para Agroempresas
instrumentos FIPS	instrumentos para agilizar la puesta en marcha de los proyectos
JICA	Agencia de Cooperación Internacional del Japón
MANUD	Marco de Asistencia de las Naciones Unidas para el Desarrollo
mipyme	microempresas y las pequeñas y medianas empresas
ODS	Objetivo de Desarrollo Sostenible
OFID	Fondo de la OPEP para el Desarrollo Internacional
OMS	Organización Mundial de la Salud
ONU-Mujeres	Entidad de las Naciones Unidas para la Igualdad de Género y el Empoderamiento de las Mujeres
OSR	organismos con sede en Roma
PIB	producto interno bruto
PMA	Programa Mundial de Alimentos
PNIA	Programa Nacional de Inversiones Agrícolas
PRiME	Programa de Seguimiento y Evaluación Rurales
PROPACOM-West	Proyecto de Apoyo al Desarrollo Agrícola y la Comercialización – Ampliación a la Región Occidental
SyE	seguimiento y evaluación
UGP	unidad de gestión del proyecto
UNESCO	Organización de las Naciones Unidas para la Educación, la Ciencia y la Cultura
UNICEF	Fondo de las Naciones Unidas para la Infancia

Mapa de las operaciones financiadas por el FIDA en el país



Las denominaciones empleadas y la forma en que aparecen presentados los datos en este mapa no suponen juicio alguno del FIDA respecto de la demarcación de las fronteras o límites que figuran en él ni acerca de las autoridades competentes.
Mapa elaborado por el FIDA | 08-02-2019

Resumen

1. La República de Côte d'Ivoire es la tercera economía de África Occidental, por detrás de Nigeria y Ghana, y la mayor economía de la Unión Económica y Monetaria de África Occidental. Como principal exportador mundial de cacao y anacardos crudos, el país es una importante potencia agrícola de la región. La agricultura representa aproximadamente el 21 % del producto interno bruto (PIB) y el 40 % de los ingresos procedentes de las exportaciones, y emplea a cerca de la mitad de la población activa. A pesar de que el crecimiento económico ha sido constante desde que finalizó la crisis sociopolítica de 2011, la pobreza está muy extendida, en particular en las zonas rurales.
2. El Plan Nacional de Desarrollo para 2016-2020 sirve de base para las reformas estructurales del Gobierno. Una pieza central del Plan es el fomento de la elaboración de productos básicos agrícolas para aumentar su valor e impulsar la creación tanto de empleo como de riqueza. La enfermedad por coronavirus (COVID-19) ha tenido repercusiones negativas en las actividades económicas y se prevé una desaceleración en el crecimiento del PIB, que pasará del 7 % en 2019 a alrededor del 3 % en 2020. Es probable que la inseguridad alimentaria aumente a nivel nacional, especialmente en el caso de los grupos vulnerables, que incluye a los productores en pequeña escala, en particular, las mujeres y los jóvenes.
3. En este contexto complejo y aprovechando las enseñanzas extraídas de los resultados de los proyectos financiados por el FIDA y otros asociados para el desarrollo, el presente Programa sobre Oportunidades Estratégicas Nacionales (COSOP) tiene por objeto sentar las bases para obtener resultados mucho más sólidos en los proyectos financiados por el FIDA. Se propone un cambio de paradigma en la forma en que el FIDA trabaja en el país mediante la adopción de las medidas siguientes: i) intensificar la atención en la gestión de los proyectos y la medición de sus resultados; ii) mejorar la cooperación con el Gobierno y otras entidades, en particular el sector privado; iii) reestructurar o suspender rápidamente todo proyecto que no esté obteniendo resultados; iv) desplegar esfuerzos considerablemente mayores para identificar y apoyar a los agentes del cambio, y v) aplicar una estrategia de gestión de riesgos más sólida.
4. Sobre la base del Plan Nacional de Desarrollo, la evolución de la transformación económica de Côte d'Ivoire, la ventaja comparativa del FIDA y el contexto posterior a la COVID-19, el presente COSOP gira en torno a tres objetivos estratégicos:

Objetivo estratégico 1: Mejorar las políticas nacionales y fortalecer las instituciones del país mediante asociaciones eficaces. Con este objetivo se pretende crear un entorno propicio para el desarrollo de las cadenas de valor agrícolas.

Objetivo estratégico 2: Aumentar la productividad y mejorar la resiliencia de los productores en pequeña escala al cambio climático. A través de este objetivo se procura promover una agricultura resiliente al clima, así como aumentar la productividad y la producción de manera sostenible.

Objetivo estratégico 3: Añadir valor y mejorar el acceso a los mercados. Mediante este objetivo se persigue fomentar la adición de valor y mejorar el acceso a los mercados de manera que se promuevan las microempresas y las pequeñas y medianas empresas (mipyme) rurales y se ofrezcan oportunidades inclusivas y sostenibles a las comunidades vulnerables, entre ellas las mujeres, los jóvenes y las personas con discapacidad que viven en situación de pobreza.

5. Al centrar la atención en las regiones más pobres del país, el COSOP se dirigirá a todas las partes interesadas que trabajan en las cadenas de valor, en particular las mujeres, los jóvenes y las personas con discapacidad de las zonas rurales, al tiempo que se fortalecen las asociaciones con el sector privado. Las cadenas de valor se seleccionarán en función de estudios de diagnóstico que determinarán las

limitaciones y las posibilidades para crear oportunidades de empleo y aumentar los ingresos, y fomentar una mayor seguridad alimentaria y nutricional. El apoyo del FIDA se seguirá centrándose en la resiliencia al cambio climático y la consecución de los Objetivos de Desarrollo Sostenible (ODS) pertinentes.

República de Côte d'Ivoire

Programa sobre Oportunidades Estratégicas Nacionales

I. Contexto del país y programa del sector rural: principales desafíos y oportunidades

1. Durante el último decenio, la República de Côte d'Ivoire ha sido una de las economías de más rápido crecimiento del mundo. La economía se recuperó rápidamente después de la crisis sociopolítica de 2011 y, entre 2012 y 2019, la tasa de crecimiento anual registró un promedio del 8 %. El crecimiento en 2020 se ha visto perjudicado por la COVID-19, que ha provocado una desaceleración de diversas actividades económicas. Sin embargo, continúan las grandes inversiones en infraestructura, que sientan las bases para mayores inversiones en los sectores productivos, incluida la agricultura (cultivo, ganadería, pesca y silvicultura). Se está tratando de diversificar la base de exportación que ahora depende en gran medida de los principales productos básicos, y reducir así la vulnerabilidad a las perturbaciones externas. El riesgo de sobreendeudamiento externo del país sigue siendo moderado, pero el margen para absorber perturbaciones es limitado.
2. Pese a las cifras tan positivas de crecimiento económico, el nivel de pobreza sigue siendo persistentemente elevado. Si bien el Gobierno ha adoptado reformas estructurales para mejorar los resultados macroeconómicos, el crecimiento económico no se ha traducido en un desarrollo inclusivo. La incidencia de la pobreza solo ha disminuido del 48,9 % en 2008 al 46,3 % en 2015¹, y Côte d'Ivoire ocupa el puesto 165.^º de 189 países en el índice de desarrollo humano de 2019. Las cifras de pobreza revelan grandes disparidades en los planos económico, social y geográfico. Se estima que la pobreza rural supera el 70 %, mientras que en las zonas urbanas es inferior al 25 %. La desigualdad de ingresos se mantiene en niveles elevados, como se indica en el índice de Gini de 41,5 en 2015².
3. La inseguridad alimentaria sigue siendo un problema, especialmente en las comunidades rurales, sobre todo en las zonas occidental y septentrional de Côte d'Ivoire. En el país, el 30 % de los niños menores de cinco años padece malnutrición crónica. En un esfuerzo por demostrar su compromiso con la consecución del Decenio de las Naciones Unidas de Acción sobre la Nutrición, el Gobierno se adhirió en 2013 al Movimiento SUN para el Fomento de la Nutrición. En 2016 creó un consejo nacional sobre nutrición, dirigido por el Primer Ministro, con objeto de garantizar la coordinación de las actividades del ámbito de la nutrición al más alto nivel.
4. Las mujeres y los jóvenes son particularmente propensos a vivir en situación de pobreza. Un análisis de la pobreza basado en el género reveló que la pobreza es más frecuente entre las mujeres de las zonas rurales (63,6 %) y los jóvenes de las zonas rurales menores de 25 años (64,6 %) debido a su limitado acceso a los bienes (agua, tierra, fertilizantes y equipo) y a las oportunidades de empleo decente. Las desigualdades entre hombres y mujeres son pronunciadas, como se desprende del índice de igualdad de género del Banco Africano de Desarrollo (BAfD), que sitúa a Côte d'Ivoire en el puesto 43.^º de 52 países africanos.
5. Hay muchas oportunidades de mejora en el sector agrícola. El sector agrícola emplea a cerca del 51,2 % de la población económicamente activa del país y representa el 21 % del PIB y más del 60 % de los ingresos procedentes de las exportaciones³. Durante años, Côte d'Ivoire se ha dedicado a los cultivos

¹ Según los resultados provisionales de la última encuesta sobre el nivel de vida de los hogares (2019), la tasa de pobreza descendió al 37,2 % en 2018, en comparación con el 51 % en 2011.

² Banco Mundial.

³ Ministerio de Economía y Finanzas (2015).

comerciales. Sin embargo, si quiere no limitarse a los cultivos comerciales y convertirse en un proveedor de alimentos fiable y sostenible de los mercados nacionales y regionales, tendrá que intensificar sus esfuerzos para impulsar la productividad.

6. El Gobierno de Côte d'Ivoire y los asociados para el desarrollo reconocen que el sector rural se ha visto obstaculizado por varios factores, a saber: i) la baja productividad derivada de la escasa utilización de insumos modernos y mecanización; ii) el difícil acceso a los mercados; iii) las dificultades para acceder a los servicios financieros; iv) la escasa iniciativa empresarial rural y de actividades no agrícolas, y v) las deficiencias de las organizaciones agrícolas, en particular de las organizaciones de productores rurales. Consciente de esta última cuestión, el Gobierno ha desplegado esfuerzos para organizar a los productores rurales en cooperativas y a los agentes de la cadena de valor en plataformas interprofesionales a fin de obtener una mayor eficiencia y crear un espacio para las transacciones comerciales, el diálogo entre las partes interesadas y el desarrollo de las mipyme rurales (véase el apéndice III).
7. Además de los desafíos descritos anteriormente, los pequeños productores están lidiando con los efectos del cambio climático, que hace que las precipitaciones sean más erráticas y reduce la duración de la temporada de cultivo. De conformidad con el índice ND-GAIN, con el que se mide la vulnerabilidad al cambio climático, Côte d'Ivoire es uno de los países más vulnerables del mundo y ocupa el puesto 142.^º de 181 países⁴. La vulnerabilidad del país también obedece a la sobreexplotación de los bosques. Esta disminución de las tierras forestales ha dado lugar a la pérdida de fertilidad del suelo, la erosión y el aumento de las emisiones de gases de efecto invernadero (véase el apéndice IV).
8. Hay un margen considerable para aumentar la adición de valor en las fases finales de la cadena de valor con miras a fomentar la diversificación de la producción agrícola. En el caso del cacao, la tasa de elaboración es solo del 28,9 % y apenas alcanza el 5 % en el caso de otros cultivos como el anacardo, el café, el caucho, el mango y la piña. Dado que la elaboración es limitada, las importaciones están aumentando a fin de satisfacer la creciente demanda urbana de alimentos. El Gobierno ha dado prioridad a aumentar al 50 % la tasa de elaboración nacional de productos básicos agrícolas mediante el establecimiento de centros agroindustriales en los que el sector privado desempeñará un papel fundamental.
9. Perspectivas a medio plazo. Las perspectivas económicas parecen prometedoras, a pesar de la desaceleración de 2020, en particular si el Gobierno sigue apoyando la inversión nacional e internacional y proporciona un entorno jurídico estable y previsible (véase el apéndice II). Es probable que la deuda pública y con garantía pública como proporción del PIB aumente en 2020 debido a la financiación relacionada con la COVID-19, pero se espera que disminuya posteriormente. El actual déficit en cuenta corriente según este escenario se amplía a corto plazo a consecuencia de la disminución de las exportaciones de productos agrícolas primarios y del aumento de las importaciones de bienes de consumo e inversión, pero se reduce gradualmente a medio plazo con el crecimiento de las exportaciones industriales y agrícolas.

II. Marco institucional y de políticas públicas

10. El Plan Nacional de Desarrollo para 2016-2020 es el marco político de referencia. Tiene como objetivo lograr la creación de riqueza y empleo decente mediante la promoción del sector privado y el apoyo al desarrollo inclusivo. Gira en torno a los siguientes cinco objetivos estratégicos: i) el fortalecimiento de la calidad de las instituciones y la gobernanza; ii) la aceleración del desarrollo del capital humano y el bienestar social; iii) la aceleración de la transformación estructural de la

⁴ <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/rankings/>

economía mediante la industrialización; iv) el desarrollo de la infraestructura y la preservación del medio ambiente, y v) el fortalecimiento de la integración regional y la cooperación internacional. El COSOP se ajusta al Programa Nacional de Inversiones Agrícolas II (2018-2025), que tiene por objeto aumentar la adición de valor de los productos básicos agrícolas y, al mismo tiempo, proteger el medio ambiente y el bienestar de la población. Concretamente, el COSOP prestará apoyo a los programas 1, 2, 3, 5 y 6 del Programa Nacional de Inversiones Agrícolas (PNIA) II.

11. El país se ha comprometido a reducir sus emisiones de gases de efecto invernadero en un 28 % para 2030, de acuerdo con su contribución determinada a nivel nacional. El presente COSOP colaborará en el marco de la contribución determinada a nivel nacional mediante el fomento de diversas medidas de mitigación y adaptación (véase el apéndice IV para más detalles).
12. Además, el COSOP está en consonancia con la iniciativa Unidos en la Acción de las Naciones Unidas, como se contempla en el Marco de Asistencia de las Naciones Unidas para el Desarrollo (MANUD) correspondiente al período 2017-2020 acordado, que se centra en i) la gobernanza, ii) el desarrollo humano y iii) el desarrollo sostenible. En particular, colaborará con los encargados de la formulación de políticas para poner en práctica políticas orientadas a la producción y el consumo sostenibles, el trabajo decente, la generación de ingresos y el fomento de la resiliencia de las poblaciones vulnerables ante el cambio climático.

III. Actuación del FIDA: enseñanzas extraídas

13. **Actuación en curso.** La financiación del FIDA asciende a USD 78,37 millones y la cofinanciación, a USD 51,55 millones. La cartera comprende los programas siguientes:
 - i) el Proyecto de Apoyo al Desarrollo Agrícola y la Comercialización – Ampliación a la Región Occidental, que entró en vigor el 21 de noviembre de 2014 y finalizará en junio de 2021, y
 - ii) el Programa de Apoyo al Desarrollo de las Cadenas de Valor Agrícolas, que entró en vigor el 27 de marzo de 2018.
14. **Resultados.** El examen del programa en el país realizado en 2015 arrojó las siguientes conclusiones:
 - i) En el marco del Proyecto de Apoyo a Pequeños Productores Hortícolas de las zonas de la sabana y el Proyecto de Rehabilitación Agrícola y Reducción de la Pobreza se obtuvieron unos efectos directos satisfactorios que permitieron a los productores reconstruir el capital de producción e impulsar la producción, especialmente en las cadenas de valor del arroz y el maíz.
 - ii) El desempeño del Proyecto de Apoyo al Desarrollo Agrícola y Comercialización fue calificado de insatisfactorio en términos generales debido a la escasa capacidad de coordinación, planificación y gestión de la unidad de gestión del proyecto (UGP) y al deficiente desempeño de los proveedores de servicios y las empresas de trabajos agrícolas.
 - iii) El desempeño del Proyecto de Apoyo al Desarrollo Agrícola y la Comercialización – Ampliación a la Región Occidental (PROPACOM-West) este fue insatisfactorio debido a la escasa capacidad tanto de las organizaciones de productores rurales como de los proveedores de servicios, así como a las deficiencias de la UGP.
15. En abril de 2019, el Gobierno y el FIDA acordaron reestructurar el Proyecto de Apoyo al Desarrollo Agrícola y la Comercialización – Ampliación a la Región Occidental. En cuanto al Programa de Apoyo al Desarrollo de las Cadenas de Valor

Agrícolas, los factores que causaban un rendimiento deficiente se abordaron en mayo y junio de 2020. En el tercer trimestre de 2020 se volverá a evaluar el impacto de las medidas adoptadas para mejorar el desempeño y se prestará un energético apoyo a la ejecución.

16. **Enseñanzas extraídas y aspectos que deben modificarse.** En el examen de la ejecución del COSOP (2010-2015) se consideró que el programa era satisfactorio en cuanto a su pertinencia, pero moderadamente insatisfactorio en cuanto a su eficacia y eficiencia. Las enseñanzas extraídas del examen sirven de base para un importante replanteamiento de la forma en que el FIDA lleva a cabo sus actividades en Côte d'Ivoire. El presente COSOP responde a un nuevo enfoque, que incluye: i) proyectos más sencillos calibrados en función de la capacidad de las instituciones nacionales y locales; ii) capacitación intensiva en materia de gestión de la ejecución de proyectos; iii) aceleración de la puesta en marcha de proyectos mediante la utilización de los instrumentos para agilizar la puesta en marcha de los proyectos (conocidos como instrumentos FIPS), y iv) sistemas de seguimiento exhaustivos, en particular durante la ejecución temprana de las actividades sobre el terreno. En el apéndice XIII figura un cuadro sobre las enseñanzas extraídas y la forma en que se encararán en el marco del programa.

IV. Estrategia en el país

A. Ventaja comparativa

17. **Ventaja comparativa.** La ventaja comparativa del FIDA radica en su amplia experiencia en el apoyo a los pequeños productores, en particular los más vulnerables, y en el fortalecimiento de su resiliencia ante perturbaciones exógenas, sobre todo en la parte septentrional del país. Cada vez más, el FIDA se percibe como la voz principal en Côte d'Ivoire en lo que respecta a la transformación de la agricultura en pequeña escala mediante el desarrollo de la cadena de valor con arreglo a un enfoque basado en sistemas alimentarios.

B. Grupo objetivo y estrategia de focalización

18. **Grupo objetivo.** Los principales grupos objetivo son los pequeños productores rurales vulnerables con un acceso limitado a los insumos, el equipo y los servicios de asesoramiento técnico. Se prestará especial atención a las mujeres y los jóvenes que experimentan grandes dificultades para alcanzar su potencial.
19. **Estrategia de focalización.** Desde el punto de vista geográfico, el FIDA seguirá centrando su atención en las regiones septentrionales. El programa en el país se ampliará a las zonas centrales, especialmente a las regiones de N'Zi, Iffou y Moronou, que han registrado un aumento del nivel de pobreza y elevados niveles de emigración juvenil, y donde alrededor del 70 % de la población es analfabeta. La focalización social se adecuará a la Política Nacional de Igualdad de Oportunidades, Equidad y Género. Se establecerán estrategias especiales con las que dar respuesta a las necesidades específicas de las personas que son extremadamente vulnerables a la pobreza, incluidas las personas con discapacidad. Côte d'Ivoire ha ratificado la Convención sobre los Derechos de las Personas con Discapacidad y ha aprobado legislación complementaria, pero las personas con discapacidad siguen teniendo dificultades para acceder a la educación y el empleo. La focalización sectorial se basará en un enfoque basado en cadenas de valor, y centrará su atención en los productos básicos que contribuyan a la seguridad alimentaria y nutricional, así como aquellos con los que se obtengan los mayores ingresos posibles para los hogares rurales y en los que los inversores del sector privado muestren interés.
20. Los productos destinados al consumo interno, como el arroz, la yuca, el mijo y el maíz, seguirán siendo el eje de las operaciones financiadas por el FIDA, ya que el Gobierno desea que disminuyan las importaciones de alimentos mediante el aumento de la producción local. Los cultivos comerciales, incluidos el mango y el

anacardo, ofrecen buenas oportunidades para los agentes del sector privado. La ganadería, la acuicultura y los productos no madereros también representan cadenas de valor que podrían recibir apoyo. En el caso de que el cacao sea uno de los productos seleccionados, el problema del trabajo infantil ocupará un lugar destacado⁵.

C. Meta general y objetivos estratégicos

21. El objetivo general del presente COSOP consiste en mejorar los medios de vida y la seguridad alimentaria y nutricional de las comunidades rurales mediante la diversificación de la producción, el aumento de los ingresos, el fortalecimiento de la resiliencia ante las perturbaciones y la creación de empleo impulsado por el sector privado.
22. La teoría del cambio se centra en abordar los principales desafíos que afronta el sector rural, en particular las dificultades de acceso a los insumos, el analfabetismo, la deficiente capacidad de gestión de las organizaciones de productores rurales, el cambio climático, poco valor añadido (niveles insuficientes de procesamiento y prácticas poscosecha deficientes que dan lugar a pérdidas), así como el escaso acceso a los servicios financieros y los mercados de productos. Esas limitaciones dan lugar a una baja productividad y rentabilidad, lo que a su vez aumenta la vulnerabilidad a la inseguridad alimentaria y nutricional, así como al cambio climático. Estas limitaciones se ven agravadas por la incapacidad de los pequeños productores rurales de influir en las políticas de desarrollo agrícola y rural. Para abordar estas cuestiones, el COSOP facilitará el acceso a los insumos, los servicios de asesoramiento, los servicios financieros y los mercados. Además, fortalecerá la estructura de gobernanza de las organizaciones de productores rurales con objeto de ayudarlas a participar de manera significativa en el diálogo sobre políticas y a mejorar su poder de negociación frente a los comerciantes a fin de mejorar los ingresos netos. La estrategia también comporta la mejora de un entorno propicio para que las empresas rurales creen oportunidades de empleo decente, en particular para las mujeres y los jóvenes.
23. La teoría del cambio exige un enfoque operacional de un nivel superior al que ha existido en el pasado, que incluirá los siguientes elementos:
 - i) Un enfoque más riguroso para la creación de la capacidad de las organizaciones profesionales agrícolas. Que el FIDA siga prestando apoyo a determinadas organizaciones de este tipo dependerá del logro de un conjunto de metas que puedan ser objeto de seguimiento mediante una labor independiente.
 - ii) Un enfoque coordinado entre el Gobierno y los donantes con mediciones del progreso claramente especificadas y acordadas sobre cuestiones como la política de tierras rurales, las adquisiciones y contrataciones y los mecanismos de financiación para las organizaciones profesionales agrícolas y las mipyme.
 - iii) Un marco de seguimiento para evaluar los progresos y asegurarse de que los proyectos en curso están recopilando datos sobre los efectos directos de manera oportuna. En el caso de que el FIDA conceda nuevos préstamos, la información de referencia y el marco para la recopilación de datos se fijarán antes de la aprobación del préstamo.
24. El COSOP gira en torno a tres objetivos estratégicos que se refuerzan mutuamente y que están en plena consonancia con el Plan Nacional de Desarrollo, el PNIA II, el Marco Estratégico del FIDA, los ODS 1, 2, 5 y 16, y el MANUD (véase el apéndice I).

⁵ https://www.researchgate.net/figure/Vegetation-map-of-Cote-dIvoire-showing-the-study-areas-Tiassale-and-Elibou_fig1_319286931

25. **Objetivo estratégico 1: Mejorar las políticas nacionales y fortalecer las instituciones del país mediante asociaciones eficaces.** Tiene por objeto crear un entorno propicio y fomentar reformas e incentivos adecuados para el desarrollo de las cadenas de valor. Se logrará mediante: i) la aplicación, junto con el Gobierno y los asociados para el desarrollo, de un programa claramente definido para las cuestiones de política, incluida la aplicación de la ley en materia de tenencia de la tierra; ii) el establecimiento de un marco reglamentario para los recursos animales e hídricos; iii) la promoción de políticas dirigidas a fomentar el emprendimiento empresarial rural, así como el establecimiento de instituciones financieras agrícolas y otras medidas destinadas a facilitar el acceso de los pequeños productores rurales a la financiación y la protección social; iv) el fortalecimiento de las organizaciones de productores, las cooperativas y las redes de mipyme mediante la mejora de su capacidad de organización y gobernanza; v) la creación o el fortalecimiento de plataformas interprofesionales nacionales y regionales para abordar cuestiones concretas que afectan al desarrollo de las cadenas de valor de los productos básicos, como los sistemas alimentarios sostenibles para alcanzar una seguridad alimentaria y una nutrición climáticamente inteligentes; vi) la participación en los debates del Movimiento SUN para el Fomento de la Nutrición; vii) la creación o el fortalecimiento de plataformas interprofesionales regionales y nacionales dirigidas a dar respuesta a cuestiones concretas que afectan al desarrollo de las cadenas de valor; viii) el apoyo a los esfuerzos del Gobierno por mejorar su sistema de seguimiento y evaluación (SyE); ix) el apoyo a los agentes de la cadena de valor a la hora de definir las normas y los estándares que rigen sus acuerdos contractuales, y x) la ayuda al Gobierno a la hora de reunir y divulgar información sobre el mercado utilizando tecnologías modernas. En el contexto de la COVID-19, el FIDA colaborará más estrechamente con el conjunto de la comunidad de donantes a fin de ayudar al Gobierno a elaborar estrategias de respuesta para proteger el sistema agroalimentario.
26. **Objetivo estratégico 2: Aumentar la productividad y mejorar la resiliencia de los pequeños productores al cambio climático.** Tiene por objeto aumentar la producción y la productividad de manera sostenible mediante el fomento de las mejores prácticas y tecnologías de adaptación y mitigación. Se logrará mediante: i) el aumento de la productividad agrícola al facilitar el acceso a semillas certificadas, fertilizantes, insumos veterinarios y equipo mecánico ligero; ii) la promoción de la gestión de los recursos naturales, las oportunidades de empleo ecológico y las tecnologías resilientes al clima mediante la inversión en el riego de las tierras bajas; iii) la capacitación de los productores en técnicas agrícolas y agroforestales climáticamente inteligentes; iv) la mejora de la sanidad animal por medio de la prevención de enfermedades y el control de plagas; v) la reducción de las pérdidas posteriores a la cosecha y la captura a través del acceso a instalaciones de almacenamiento y refrigeración, y vi) el diseño de estrategias adecuadas para detectar y superar los obstáculos que impiden a los pequeños productores rurales y sus hogares utilizar soluciones facilitadas por la División de Tecnología de la Información y las Comunicaciones (ICT) para aumentar la productividad.
27. **Objetivo estratégico 3: Mejorar la adición de valor y el acceso a los mercados.** Tiene por objeto fomentar la adición de valor, crear oportunidades de mercado en las cadenas de valor, prestar servicios de alta calidad a los pequeños productores rurales y crear oportunidades de empleo decente en la economía rural. Este objetivo estratégico se logrará mediante: i) el análisis de los sistemas de mercado a fin de detectar las limitaciones subyacentes al desarrollo de las cadenas de valor; ii) la inversión en la capacidad técnica y empresarial de las mipyme y las cooperativas en las actividades finales de las cadenas de valor; iii) la mejora de las competencias técnicas de los proveedores de servicios a la hora de prestar servicios de alta calidad tanto a los pequeños productores rurales como a los agentes de las etapas finales del proceso productivo; iv) el fomento del desarrollo de productos de alto valor mediante tecnologías de elaboración de productos agrícolas ecológicas y

resilientes al clima, como las unidades de elaboración no contaminantes alimentadas con energías renovables; v) la creación de marcas ecológicas, la distribución y el almacenamiento, así como la facilitación de asociaciones entre las mipyme o cooperativas rurales y las empresas no rurales con miras a aumentar sus conocimientos técnicos y mejorar el acceso a los mercados; vi) el diseño de estrategias adecuadas para aprovechar las tecnologías digitales a fin de mejorar el acceso y la participación en los mercados; vii) la facilitación del acceso de los pequeños productores rurales, las cooperativas y las mipyme a los servicios financieros, en particular al crédito, y viii) la creación de vínculos con el Fondo de Financiación para Remesas del FIDA a fin de fomentar los pagos basados en la tecnología.

28. **Temas transversales.** En el marco del COSOP se adoptará un enfoque de transversalidad de las cuestiones de género para el empoderamiento de la mujer en consonancia con la Estrategia Nacional para el Empoderamiento de las Mujeres de Côte d'Ivoire, en particular de las mujeres con discapacidad, mediante mecanismos que les permitan: i) tener un acceso más equitativo a la obtención de títulos de propiedad de la tierra, nuevas tecnologías e insumos agrícolas; ii) mejorar la alfabetización y la capacidad técnica, así como las competencias empresariales y en materia de gestión; iii) expresar sus opiniones en diversos niveles, y iv) garantizar una carga de trabajo y una distribución de los beneficios más equitativa.
29. El programa se orientará a los jóvenes de las zonas rurales (incluidos los jóvenes con discapacidad) y prestará apoyo al desarrollo de empresas y cooperativas dirigidas por jóvenes en las cadenas de valor seleccionadas. En estrecha colaboración con la Organización de las Naciones Unidas para la Educación, la Ciencia y la Cultura (UNESCO), se utilizarán o formularán estrategias de desarrollo de competencias, como programas de formación profesional y de alfabetización, en donde se prestará especial atención a la comercialización agrícola y a las competencias empresariales o comerciales. Se promoverán las escuelas de campo, los centros de incubación y las tecnologías digitales para facilitar el aprendizaje, intercambiar experiencias y adoptar tecnologías avanzadas.
30. En cuanto a la nutrición, se promoverán programas de capacitación sobre buenas prácticas de nutrición, acceso a información sobre nutrición, alimentación equilibrada y enriquecimiento de los alimentos, dirigidos en particular a las mujeres jóvenes. Se apoyará la elaboración de alimentos que mejore los resultados nutricionales. A este respecto, el FIDA colaborará con la Organización Mundial de la Salud (OMS), el Fondo de las Naciones Unidas para la Infancia (UNICEF), la Entidad de las Naciones Unidas para la Igualdad de Género y el Empoderamiento de las Mujeres (ONU-Mujeres), el Programa Mundial de Alimentos (PMA) y el Centro Regional de Excelencia contra el Hambre y la Malnutrición (CERFAM) puesto en marcha por el Gobierno de Côte d'Ivoire y el PMA.
31. Por lo que se refiere al cambio climático, gracias a un programa armonizado con la contribución determinada a nivel nacional se prestará apoyo a la reducción de las emisiones de gases de efecto invernadero y se contribuirá a las iniciativas de "agricultura de deforestación cero". Las estrategias de adaptación darán prioridad a la gestión sostenible de las reservas hídricas, la difusión de técnicas agrícolas climáticamente inteligentes, el uso de cultivos y animales resistentes a las enfermedades, y la energía limpia.

D. Gama de intervenciones del FIDA

32. **Préstamos y donaciones.** El COSOP respalda dos proyectos en curso: i) el Proyecto de Apoyo al Desarrollo Agrícola y la Comercialización – Ampliación a la Región Occidental, con una financiación del FIDA de USD 17,2 millones, y ii) el Programa de Apoyo al Desarrollo de las Cadenas de Valor Agrícolas, con una financiación del FIDA de USD 36,9 millones.

33. Un nuevo proyecto para situaciones de emergencia, concebido para atender las necesidades derivadas de la COVID-19, absorberá USD 21,3 millones, y el Mecanismo de Estímulo del FIDA para la Población Rural Pobre constituirá también una fuente de financiación. Durante el período de la Duodécima Reposición de los Recursos del FIDA (FIDA12), se prevé diseñar un proyecto de fomento de la iniciativa empresarial rural con cofinanciación del BAfD, el Fondo de la OPEP para el Desarrollo Internacional (OFID) y el Banco Islámico de Desarrollo (BIsD), así como una inversión del Fondo de Inversión para Agroempresas (Fondo ABC). Se espera que el Fondo ABC conceda préstamos a las mipyme y las cooperativas, y que preste asistencia técnica para elaborar planes de negocios financierables y mejorar la gestión de las mipyme. En consonancia con el modelo operacional FIDA 2.0, también se promoverá el Programa de Participación del Sector Privado en la Financiación.
34. **Actuación en el ámbito de las políticas a nivel nacional.** La actuación en el ámbito de las políticas se centrará en la eliminación de los obstáculos que frenan el desarrollo rural mediante: i) la asistencia al Gobierno en la creación de un marco reglamentario adecuado para los recursos animales e hídricos; ii) la ayuda al Gobierno en la creación de un entorno propicio para el desarrollo de las empresas rurales; iii) la promoción del desarrollo de los seguros agrícolas; iv) el establecimiento de una institución financiera agrícola sostenible dedicada a los pequeños productores rurales y a las mipyme, y v) la ayuda al Gobierno para que promulgue su política de tierras rurales a fin de garantizar la igualdad de acceso a la tierra, en particular a las mujeres y los jóvenes⁶.
35. **Creación de capacidad.** En colaboración con otros asociados para el desarrollo, el apoyo del FIDA a la creación de capacidad se centrará en: i) permitir que las organizaciones profesionales agrícolas desempeñen un papel activo en el programa de políticas y mejoren su poder de negociación frente a otros agentes de la cadena de valor; ii) fortalecer la capacidad de las instituciones públicas para realizar el seguimiento y la evaluación de los resultados (por ejemplo, mediante las iniciativas de los Centros para el Aprendizaje en Evaluación y Resultados (CLEAR), la iniciativa Avanzando el conocimiento para un impacto agrícola (AVANTI) y de la unidad de ejecución), y iii) ayudar a los proveedores de servicios a prestar servicios de alta calidad a los pequeños productores rurales y las mipyme.
36. **Gestión de los conocimientos.** La gestión de los conocimientos servirá de base para establecer una relación entre las experiencias, las enseñanzas y los datos empíricos extraídos de los proyectos con la actuación en el ámbito de las políticas, y se basará en los datos disponibles en los sistemas de SyE, incluidas las evaluaciones del impacto del FIDA. Las prácticas que hayan obtenido buenos resultados se difundirán ampliamente utilizando los instrumentos y canales de comunicación avanzados del Departamento de Comunicaciones del FIDA. Esto ayudará al Fondo a crear asociaciones, promover programas concretos y participar en diálogos sobre políticas. Se elaborarán notas de aprendizaje sobre intervenciones clave, centradas en el desarrollo de la cadena de valor y la resiliencia al clima, que se compartirán con las principales partes interesadas. El COSOP aprovechará las redes temáticas regionales como la Corporación Regional PROCASUR, la red regional de conocimientos IFADAFrica y el CERFAM.

⁶ Esto se hará en estrecha colaboración con la Agence Foncière Rurale (AFOR) y los asociados para el desarrollo, especialmente el Banco Mundial, el BAfD, la Agencia Francesa de Desarrollo (AFD), la Unión Europea, la Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura (FAO) y la Coalición Internacional para el Acceso a la Tierra (ILC).

37. **Cooperación Sur-Sur y triangular.** Se aprovecharán las oportunidades de colaboración actuales con Saemaul Undong, una fundación de Corea del Sur que ofrece capacitación a los pequeños productores rurales para que cambien sus prácticas y se conviertan en agentes de desarrollo. Se promoverán visitas de intercambio con programas de países en los que el FIDA haya hecho inversiones en la cadena de valor con enfoques inclusivos y en favor de los pobres (Benín, Burkina Faso, Nigeria y el Senegal), y haya apoyado la inclusión de mujeres y jóvenes.

V. Innovaciones y ampliación de escala para el logro de resultados sostenibles

38. **Innovaciones.** Se adaptarán iniciativas como la de Empresas de Servicios y Organizaciones de Productores (ESOP, por su sigla en francés), que reúne a las organizaciones de productores rurales y a los asociados del sector privado, para mejorar su desempeño. También se pondrán a prueba las innovaciones que se han introducido con éxito en otros países, como los instrumentos de mecanización para atraer a los jóvenes, la financiación verde inclusiva por conducto del Fondo de Adaptación y el Fondo Verde para el Clima para mejorar el acceso a la financiación, nuevas medidas de adaptación y mitigación para una agricultura climáticamente inteligente, la producción de semillas tolerantes al cambio climático, las fuentes de energía alternativas en el procesamiento de productos básicos y la agricultura segura en un entorno posterior a la COVID-19.
39. Sobre la base de la armonización con la Estrategia de Tecnología de la Información y las Comunicaciones para el Desarrollo, se promoverán soluciones que mejoren el acceso a la información y los servicios, así como la inclusión financiera. Se introducirán tecnologías geoespaciales para mejorar la selección geográfica y espacial de los beneficiarios en las nuevas intervenciones, por ejemplo, utilizando drones para delimitar el tamaño y los límites de las explotaciones agrícolas. Se ofrecerán programas de alfabetización funcional y de fomento de la capacidad empresarial mediante métodos innovadores basados en las TIC, como la utilización de aplicaciones digitales de aprendizaje instaladas en teléfonos inteligentes.
40. **Ampliación de escala.** Se apoyarán los enfoques que promuevan la ampliación de escala de las intervenciones que hayan tenido éxito. Por ejemplo, se ampliará el modelo de contratación de la iniciativa ESOP en la cadena de valor del arroz y el uso de la energía solar, puestos a prueba a través del Proyecto de Apoyo al Desarrollo Agrícola y la Comercialización.

VI. Ejecución del COSOP

A. Recursos financieros y metas de cofinanciación

41. El monto correspondiente a la asignación basada en los resultados del país para 2019-2021, esto es, USD 18,4 millones, se empleó para sufragar el déficit de financiación del Programa de Apoyo al Desarrollo de las Cadenas de Valor Agrícolas. El remanente de USD 21,3 millones procedente de la reestructuración del Proyecto de Apoyo al Desarrollo Agrícola y la Comercialización – Ampliación a la Región Occidental se está utilizando para financiar un nuevo proyecto para situaciones de emergencia dirigido a dar respuesta a la COVID-19. Una asignación en el marco de la FIDA12 para el período 2022-2024, que a efectos de planificación se presupone que será de USD 22 millones, se empleará para diseñar y ejecutar un proyecto centrado en el emprendimiento empresarial rural, que podría incluir componentes tanto del sector público como del privado.
42. Además del sector privado, se buscarán oportunidades de cofinanciación con asociados técnicos y financieros como el BAfD, el OFID, el BIIsD y el Banco Mundial para el proyecto de la FIDA12. La movilización de recursos se ampliará a las iniciativas de financiación relacionada con el clima, en particular el Fondo Verde para el Clima y el Fondo de Adaptación. Dado que el actual coeficiente de

cofinanciación es bajo, se desplegarán esfuerzos especiales para llegar a otros asociados financieros, especialmente la Agencia Francesa de Desarrollo (AFD), la Agencia de Cooperación Internacional del Japón (JICA) y la Unión Europea, así como organizaciones filantrópicas y del sector privado.

Cuadro 1

Financiación del FIDA y cofinanciación para los proyectos en curso y previstos
(en millones de dólares de los Estados Unidos)

Proyecto	Financiación del FIDA	Cofinanciación		Coeficiente de cofinanciación
		Nacional	Internacional	
En curso				
Proyecto de Apoyo al Desarrollo Agrícola y la Comercialización – Ampliación a la Región Occidental	17,2	3,5	0,0	
Programa de Apoyo para el Desarrollo de las Cadenas de Valor Agrícolas	36,9	14,4	19,0	
Programado				
AEP-CIV (Proyecto de Emergencia Agrícola)	21,3	15,0	70,0	
Total	75,2	32,9	89,0	1:1,621

B. Recursos destinados a actividades no crediticias

43. Entre las actividades no crediticias cabe destacar: i) el diálogo sobre políticas y las consultas entre las partes interesadas en determinadas cadenas de valor; ii) las asociaciones con el sector privado para fomentar las relaciones comerciales con los productores agropecuarios y las mipyme; iii) la colaboración con otros asociados para el desarrollo a fin de ayudar al Gobierno a establecer un sistema de SyE que funcione bien para la agricultura y el desarrollo rural; iv) la participación en los exámenes de los planes de desarrollo nacionales y sectoriales; v) la gestión de los conocimientos y comunicación de los resultados del programa en el país, y vi) el fortalecimiento de la cooperación Sur-Sur y triangular.
44. El COSOP seguirá estrechando los vínculos entre las actividades crediticias y no crediticias aprovechando las oportunidades que ofrecen las donaciones del FIDA a nivel mundial, en particular el Programa de Seguimiento y Evaluación Rurales (PRiME) y los programas de creación de capacidad para mejorar la gestión financiera y el proceso de adquisición y contratación de los proyectos.

C. Principales asociaciones estratégicas y coordinación del desarrollo

45. **Asociaciones estratégicas.** Entre los principales asociados para el diálogo sobre políticas figuran las organizaciones de productores, las ONG, los agentes del sector privado, los asociados bilaterales y multilaterales para el desarrollo, la Cámara de Agricultura, la Cámara de Comercio e Industria, la Asociación de Normalización de Côte d'Ivoire, el Dirección de Organizaciones Profesionales Agrícolas y el Fondo Interprofesional de Investigación y Asesoramiento Agrícola. El FIDA reforzará la asociación técnica con la Agencia Alemana de Cooperación Internacional y el Banco de Desarrollo KfW con miras a promover las cadenas de valor. La División de Producción Sostenible, Mercados e Instituciones del FIDA desempeñará un papel fundamental en el fomento de las asociaciones con el sector privado.
46. La mitigación de los efectos del cambio climático y la protección del medio ambiente se llevarán a cabo en colaboración con los ministerios encargados del medio ambiente, el agua y la silvicultura, y el Servicio Meteorológico Nacional (SODEXAM). La iniciativa conjunta del FIDA y el BAfD en materia de seguros basados en índices y la posible colaboración con el Programa *Impact Insurance* (de seguros con impacto) de la Organización Internacional del Trabajo podrían facilitar

el acceso a los productos de seguros agrícolas. Se procurará establecer asociaciones estratégicas para la nutrición con el Consejo Nacional de Nutrición, el Ministerio de Educación, la Alianza para una Revolución Verde (AGRA) y asociados de las Naciones Unidas como la FAO, el UNICEF, ONU-Mujeres, el PMA y la OMS.

47. Desde la perspectiva de la cofinanciación y la financiación paralela, entre las principales asociaciones figuran el OFID, el Fondo Verde para el Clima, el Fondo de Adaptación, la JICA, el Banco Mundial, la AFD y el BAfD. Los equipos del BAfD y el FIDA están examinando las posibilidades de cofinanciar el proyecto de apoyo al desarrollo de empresas rurales y el proyecto Agro-Pole-West que se diseñará en 2022; además, están llevando a cabo conjuntamente actividades no crediticias, en particular en la esfera del diálogo sobre políticas relativas a las semillas.
48. **Colaboración con los otros organismos con sede en Roma (OSR).** Los OSR han estado trabajando en sinergia para fomentar la seguridad alimentaria y la nutrición (véase el apéndice XI). Para intensificar su colaboración, los tres organismos han acordado: i) llevar a cabo una evaluación conjunta de las consecuencias de la COVID-19 en la seguridad alimentaria; ii) realizar misiones conjuntas para mejorar su comprensión de las actividades sobre el terreno, y iii) determinar actividades conjuntas innovadoras en materia de nutrición y acceso a los mercados, centrándose en las mujeres y los jóvenes. Además, la FAO y el FIDA están colaborando para ayudar al Ministerio de Recursos Animales e Hídricos a establecer un código de la ganadería.

D. Participación de los beneficiarios y transparencia

49. **Participación de los beneficiarios.** Se seguirán desplegando esfuerzos para lograr la participación de los beneficiarios mediante las medidas siguientes: i) la participación de las organizaciones de productores en los comités directivos de los proyectos; ii) la recopilación y la presentación de informes sobre la retroinformación de los beneficiarios para mejorar la ejecución de los proyectos, y iii) la contratación de un tercero para mejorar la precisión de los datos de los beneficiarios. También se prevé la capacitación del personal del FIDA y de los asociados en la mejora de la participación de los beneficiarios.
50. **Transparencia.** La transparencia será un elemento clave para mejorar la gestión de la cartera. Incluirá la divulgación pública de los informes relacionados con los proyectos que se refieran a la auditoría y supervisión externas, y el uso de las redes sociales para mostrar los resultados y los logros.

E. Disposiciones para la gestión del programa

51. La gestión del programa se lleva a cabo desde el Centro de la Costa de África Occidental y Central en Abiyán. Habida cuenta de las dificultades en la ejecución que se han presentado en el pasado, se ha adoptado un plan de acción para mejorar los resultados de la cartera, que comprende las medidas siguientes: i) reducir las demoras en la puesta en marcha utilizando los instrumentos FIPS; ii) garantizar un sistema de contratación riguroso y transparente para atraer a personal bien cualificado; iii) realizar una evaluación de las adquisiciones y contrataciones en el país; iv) aumentar la capacidad de la UGP en materia de planificación y adquisiciones y contrataciones, y v) hacer un seguimiento de los progresos realizados mediante indicadores verificables.

F. Seguimiento y evaluación

52. El programa en el país establecerá un sistema de SyE que se basará en los sistemas nacionales de información y estadísticas, y en las actividades coordinadas de recopilación de datos entre los donantes. Se complementará con la realización periódica de evaluaciones externas y estudios de caso. Revestirá especial importancia la utilización del sistema de SyE en la etapa de examen de los resultados del COSOP para reajustar el programa y mostrar la forma en que los programas financiados por el FIDA contribuyen a los objetivos de desarrollo.

53. El FIDA fortalecerá la capacidad de los oficiales de SyE de los proyectos mediante el PRIME. Para todo nuevo proyecto financiado por el FIDA en Côte d'Ivoire, se exigirá a los oficiales de SyE que participen en los cursos de capacitación del PRIME, y se les alentará a participar en programas adicionales de certificación en materia de SyE con vistas a crear un grupo de especialistas en SyE en el país.
54. De conformidad con la Estrategia de Tecnología de la Información y las Comunicaciones para el Desarrollo, se promoverá la utilización de tecnologías geoespaciales para mejorar el SyE de las intervenciones, y se tratará de establecer asociaciones con los OSR y las organizaciones del sector privado para fortalecer las capacidades y las competencias existentes en materia de medición, seguimiento y evaluación de los resultados de desarrollo.

VII. Gestión de riesgos

Cuadro 2
Riesgos y medidas de mitigación

Riesgos	Nivel de riesgo inherente	Medidas de mitigación	Nivel de riesgo residual
Políticas/gobernanza	Medio	Establecer asociaciones con los organismos de las Naciones Unidas para facilitar la ejecución en situaciones de crisis o inestabilidad.	Medio
Macroeconómicos	Medio	Contribuir a la adición de valor y a la diversificación de la economía nacional.	Medio
Estrategias y políticas sectoriales	Medio	Apoyar al Gobierno en la aplicación de la nueva ley de tenencia de la tierra. Desarrollar cadenas de valor rentables para atraer capital privado.	Bajo
Capacidad institucional	Importante	Establecer una UGP para cada proyecto. Aumentar la capacidad del personal de los proyectos encargado del SyE. Efectuar misiones de apoyo a la ejecución con frecuencia. Aumentar la capacidad interna en materia de gestión de los conocimientos y coordinar el apoyo en este sector a todos los proyectos de los países.	Medio
Fiduciarios – Gestión financiera	Medio	Asegurar la contratación oportuna de personal clave y proporcionar una capacitación adecuada e integrada en materia de gestión financiera.	Bajo
Fiduciarios – Adquisición y contratación	Importante	Impartir capacitación al personal de los proyectos. Efectuar misiones de supervisión al menos una vez al año. Exigir la presentación de un formulario obligatorio de declaración de conflicto de intereses.	Medio
Medio ambiente y clima	Alto	Introducir tecnologías resilientes al clima.	Medio
Sociales	Medio	Hacer que la focalización social sea más inclusiva para los grupos más vulnerables.	Bajo
Pandemia sanitaria.	Importante	Intentar establecer asociaciones con organismos humanitarios y otros organismos de las Naciones Unidas para facilitar la ejecución, así como prevenir las crisis alimentarias, redefinir las actividades de los proyectos en curso y diseñar un proyecto para situaciones emergencia.	Importante
Generales	Importante		Medio

COSOP results management framework

Country strategy alignment	SDGs, PNIA II and UNDAF	Key results for COSOP			
		Strategic objectives	Lending and non-lending activities for the COSOP period *	Outcome indicators **	Milestone indicators
<p>The National Development Plan (PND) 2016-2020 has five strategic objectives:</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) Strengthen the quality of institutions and governance; (ii) speed-up the development of human capital and social well-being; (iii) speed up the structural transformation of the economy through industrialization; (iv) develop infrastructure and preserve the environment; (v) Strengthen regional integration and international cooperation. <p>The National Agricultural Investment Programme (PNIA) II (2018-2025), aims to enhance value addition in agricultural commodities while protecting the well-being of the population and environment.</p>	SDG1 SDG2 SDG5 SDG8 SDG13 SDG 16 UN Development Assistance Framework 2017-2020	<p>Overall Goal Contribute to reducing poverty and improving the food and nutrition security of smallholder farmers in a sustainable manner through supporting value chains which offer opportunities for increased income and employment in rural areas</p>		<ul style="list-style-type: none"> • 150,000 people benefit from upward economic mobility (at least 50% of women and 30% youth in the age range between 15-34 years old) 	<ul style="list-style-type: none"> • 300,000 beneficiaries have been reached through different interventions (at least 50% of women and 30% youth in the age range between 15-34 years old)
	SDG 16 PNIAII Programme 5, 6 UNDAF 2017-2020 (Effect 1, Product 1.1)	<p>Strategic Objective 1: Improve national policies and strengthen national institutions through effective partnerships</p> <p><u>Non lending activities</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Policy dialogue ◦ Partnership building ◦ Knowledge management and communication ◦ Innovation and scaling-up ◦ SSTC 		<ul style="list-style-type: none"> • 50% of APOs are formalised and 25% are member of an apex organisation, participating in policy dialogue • 5 inter-professional platforms created and strengthened • 20% of project farmers reporting improved access to land (1.2.1) • 30% of persons reporting using rural financial services (1.2.5) • PND and PNIA II M&E systems are improved based on the ECOWAS system • An impact assessment of the COSOP could be envisaged with a focus on job creation in rural areas • 3 regional councils are actively monitoring project implementation 	<ul style="list-style-type: none"> • 600 farmer organisations/cooperatives supported by the project in governance and policy dialogue • 10 workshops organised to foster the development of inter-professional platforms • 10 communication and awareness campaigns on land tenure are organised • Elaboration of a M&E manual for PND and PNIA II and training of key government staff • An impact assessment study of the COSOP is conducted focus on jobs creation in rural areas • Regional councils take part in the project steering committee

Country strategy alignment	SDGs, PNIA II and UNDAF	Key results for COSOP			
			<ul style="list-style-type: none"> First disbursement for all new projects will be effective no later than 3 months after approval New projects procurement plans will be ready at time of approval 	<ul style="list-style-type: none"> Using FIPS to ensure early staff recruitment and trainings in procurement for project staff The agricultural financial institution is created by Government 	
	SDG 1, 2, 5, 13 PNIA II Programmes 1, 2, 3 UNDAF 2017-2020 (Effect 3, products 3.2, 3.3)	Strategic Objective 2: Enhance the productivity and strengthen the resilience of smallholder farmers to climate change	<u>Ongoing projects</u> <ul style="list-style-type: none"> PROPACOM-WEST PADFA <u>Proposed project</u> <ul style="list-style-type: none"> PADER <u>Non lending activities</u> <ul style="list-style-type: none"> Policy dialogue Partnership building Knowledge management and communication Innovation and scaling-up SSTC 	<ul style="list-style-type: none"> 50% of smallholder farmers reporting an increase in production (1.2.4) 35% of smallholders reporting adoption of environmentally sustainable and climate-resilient technologies and practices (3.2.2) Post-harvest losses reduced by 20% 	<ul style="list-style-type: none"> 4000 hectares of farmland under water-control infrastructure constructed/rehabilitated (1.1.2) 15,000 famers accessing production inputs and/or technological packages (1.1.3) 15,000 of smallholder farmers trained in climate-resilient technologies 150 market, processing and storage facilities constructed or rehabilitated (2.1.6) 1800 beneficiaries accessing processing equipment and trained in their use.

Country strategy alignment	SDGs, PNIA II and UNDAF	Key results for COSOP			
Duration of Country Programme 2019-2025: 6 years		Strategic objectives	Lending and non-lending activities for the COSOP period *	Outcome indicators **	Milestone indicators
	SDG 16 CPF Effect 3 NAIP Programme 6		<p>Lending and investment activities</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ongoing projects <ul style="list-style-type: none"> ◦ PROPACOM ◦ QUEST ◦ PADFA • Proposed project <ul style="list-style-type: none"> ◦ PADER <p>Non lending/non project activities</p> <ul style="list-style-type: none"> • Policy dialogue between stakeholders • Partnership building with the private sector • Knowledge management and communication • Building on experiences from innovation and scale up SSTC 	<ul style="list-style-type: none"> • Percentage of persons/households reporting improved physical access to markets, processing and storage facilities (2.2.6) • Percentage of supported rural enterprises reporting an increase in profit after 3 years (2.2.2) 	<ul style="list-style-type: none"> • 300 market, processing or storage facilities constructed or rehabilitated (2.1.6) • 350 MSMEs trained in technical and business management skills (2.1.2)

Transition scenarios

1. Over the past several years, the Ivoirian authorities have applied a comprehensive program of economic reforms to achieve a sustainable balance of payments position, inclusive growth, and poverty reduction by investing in priority infrastructure and social projects such as water distribution, electrification, airport modernization and road network expansion. As a result, real GDP growth averaged an estimated 7.0 percent over the 2016-2019 period. Prior to the COVID-19 pandemic, the economy was projected to grow an additional 6.7 percent in 2020, fueled by private sector investment and consumption. The pandemic is expected to have significant negative impacts on the economy, despite strong counter-fiscal measures, with growth decelerating to 2.7 per cent. While the country is currently rated by the IMF and World Bank as having a moderate risk of debt distress, there are downside risks, particularly if the impacts of the COVID-19 pandemic are deeper and longer than currently projected, resulting in declining terms of trade.
2. There is a risk of resurgence of socio-political unrest, including widespread political disturbances and strikes, in the run-up to the October 2020 Presidential election and afterwards. Conflictual elections could lead to the failure of national reconciliation and the rise of terrorists, drug and arms trafficking networks, which would limit economic and social progress. However, the base case scenario assumes that the elections will result in the first democratic handover of power in the nation's history.
3. We consider three possible trajectories over the 2020-2024 period:

Base scenario: Under the base case, following the 2020 deceleration, real GDP growth continues in the range of 6.5-7.0 per cent over the COSOP period. Policy reforms continue to be put in place, but domestic and external factors make it difficult to generate very rapid growth. Public and publicly-guaranteed debt as a share of GDP, which increases in 2020 due to COVID19 related financing, then declines as authorities continue efforts to reduce the budget deficit, mobilize domestic revenues and put debt management measures in place. The current account deficit under this scenario widens in the short term due to a decline in primary agriculture exports and an increase in imports of consumption and investment goods, but it gradually narrows over the medium term due to growth in industrial and agricultural exports.

High scenario: Under the high case, policy reforms are enacted consistent with the country's IMF program,⁷ domestic stability is maintained and, following a turbulent 2020, the external environment is very favourable with positive developments in the terms of trade. Moreover, greater volumes and higher prices for agriculture exports boost fiscal revenues from these commodities. Rising investor confidence spurred by peaceful elections as well as successful structural reforms and initiatives related to the G20 Compact with Africa result in additional private investment. This scenario would result in economic growth of roughly eight per cent, though inflationary pressures would likely occur.

Low scenario: Under the low case, an unstable regional and domestic political context slows the enactment of economic reforms and the transformation of the production system. Underperforming revenue mobilization and spending pressures from security needs reduce the availability of resources for infrastructure investments and other priority outlays. External debt and debt service would increase rapidly, including due to a higher perception of sovereign risk, undermining the capacity to repay and raising the risk of debt distress.

⁷ In December, 2019, the IMF Executive Board approved an extension and augmentation of Extended Credit Facility/Extended Fund Facility arrangements with a total access of SDR 843.972 million (about US\$1.2 billion).

Table 1
Projections for key macroeconomic and demographic variables⁸

Case	Base	High	Low
Av. Real GDP growth (2020-2024)	6.2%	7.0%	3.0%
GDP/capita (2024) ppp 2011 \$	\$4,750	\$4,800	\$4,600
PV of Public debt (% of GDP) (2024)	35.0	30.0	55.0
Debt service ratio (2024)	10.0%	8.0%	15.0%
Inflation rate (%) (2020-2024)	1.4%	3.0%	5.0%
Rural population	Current (2020): 12,750,000 2024: 13,580,000 Annual growth rate: 1.6%		
Investment climate for rural business ⁹	Rating: 4/6 The country's investment environment has continued to improve since the end of 2011. The government is committed to implement structural reforms that contribute to improve the macroeconomic environment and set the stage for sustainable growth. The country offers relatively well developed road infrastructure, the second largest port in West Africa, and a modern airport that serves major cities within and outside Africa.		
Vulnerability to shocks	Rating: 3/6 While the country's robust growth attests to its resilience to internal and external shocks, the country remains vulnerable to external risks, including volatility in the prices of agricultural and mining products, climate conditions, global and regional security risks, and a tightening of regional and international financial markets. It ranks 48 out of 181 countries in the Notre Dame GAIN index for vulnerability to climate change.		

4. Implications for IFAD

- **Lending terms and conditions.** Côte d'Ivoire is a lower middle income country that is currently provided loans on blend terms in accordance with the Policies and Criteria for IFAD Financing.¹⁰ Given its level of per capita income, roughly US\$1700 in nominal terms, it is highly unlikely to transition to less concessional terms even under a high case scenario.
- **PBAS allocation.** For IFAD11, Côte d'Ivoire received an allocation of US\$18,389,535, a slight decline from IFAD10. Under a high case scenario and increased portfolio performance, there could be an increase in the PBAS allocation for IFAD12. Conversely, under a low case scenario, the PBAS allocation would likely decline.
- **COSOP Priorities and Products.** The COSOP priorities are based on the National Agricultural Investment Programme (PNIA) II (2018-2025). These are unlikely to change significantly under the base case or high case scenarios. Under the low case, the Government may not have sufficient resources to implement planned capital investments, which would likely have a negative spillover effect on the COSOP. Given the improvements to its private sector investment environment, we expect to see significant opportunities for direct financing to the private sector under IFAD's new private sector strategy, particularly under the high case scenario.
- **Cofinancing opportunities and partnerships.** Domestic co-financing and partnership opportunities should increase under the high scenario due to higher government revenues. Conversely, the low case would constrain co-financing opportunities, both domestically and internationally, but would heighten the importance of partnership with other actors. That said, we expect that international co-financing from climate focused sources (e.g. GCF and AF) will play an increasing important role given the climate challenges that the country faces.

⁸ Data sources: IMF Country Report No. 20/132; IMF April 2020 World Economic Outlook.

⁹ Source: RSPA.

¹⁰ <https://www.ifad.org/documents/38714170/39132730/ifad-financing.pdf/9fa17549-96e0-4e45-9d50-f01e892e44b1>.

Agricultural and rural sector issues

Secteurs prioritaires	Groupes affectés	Principales difficultés	Actions nécessaires
AGRICULTURE			
Productivité agricole	Exploitants agricoles (en particulier les jeunes et les femmes)	<ul style="list-style-type: none"> • Système de production extensif et peu mécanisé, • Accès à la terre limité pour des cultures pérennes • Accès limité aux terres pour les cultures vivrières • Accès difficile aux intrants (coût élevé, marchés quasi inexistant, etc.) • Faible utilisation de semences de qualité • Faible accès des agriculteurs à la vulgarisation des techniques et au conseil agricole • Non maîtrise des techniques culturales • Faible maîtrise de l'eau • Vieillissement et faible entretien des exploitations et des vergers • Production vivrière de type pluvial, sujette aux aléas climatiques • Pression foncière en zone forestière, en zones montagneuses et en zones à forte densité de population • Vieillissement et cherté de la main d'œuvre dans l'agriculture • Absence de financement adapté à l'agriculture • Jeunes peu intéressés à une agriculture pénible et peu rémunératrice 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la production nationale, l'intensification, la diversification des productions rurales • Redynamiser la recherche scientifique et favoriser la transmission de ses acquis au monde rural • Réadapter les itinéraires techniques aux changements climatiques • Promouvoir l'utilisation de semences améliorées et d'engrais et l'accès au conseil agricole • Soutenir la mise en place d'un système efficient d'approvisionnement en intrants • Promouvoir la diffusion de la petite mécanisation • Promouvoir l'utilisation et la diffusion des outils de récolte • Promouvoir la production irriguée par la mise en place de petits aménagements hydro agricoles, pour développer la production de contre saison • Renforcer les services financiers décentralisés et promouvoir l'offre de services financiers adaptés aux productions rurales • Mettre en place une politique de relève agricole en développant un programme d'installation des jeunes
Valorisation des produits agricole	Exploitants agricoles, transformateurs et distributeurs (en particulier les jeunes et les femmes)	<ul style="list-style-type: none"> • Pertes post-récolte élevées (au moins 40%) • Disponibilité instable de la matière première agricole • Insuffisante maîtrise des techniques de conservation et de transformation • Manque d'infrastructures de conservation et transformation • Faible implication de la recherche/développement et vulgarisation des technologies post-récoltes 	<ul style="list-style-type: none"> • Redynamiser la recherche scientifique et favoriser la transmission des acquis de la recherche • Promouvoir la première transformation des produits dans les zones de production (ex. mangue, anacarde, karité) • Vulgarisation des techniques existantes et performantes de transformation (décorqueuses de riz, broyeuse de manioc, petits séchoirs pour les produits maraîchers ou la mangue, technologie de torréfaction du café/cacao et de l'anacarde etc.) • Appui à la diffusion de la conservation réfrigérée pour les cultures saisonnières • Vulgarisation des techniques de décorticage et de dégermage du maïs pour une farine stable • Formation technique
Commercialisation des produits agricoles	Exploitants agricoles et distributeurs (en particulier les jeunes et les femmes)	<ul style="list-style-type: none"> • Désorganisation et analphabétisme des producteurs • Transactions presque toujours bord champ • Absence d'un marché géographique exclusif • Difficultés d'accès à l'information commerciale (prix, opportunités, technologies améliorées) • Contrôles routiers abusifs • Dégradation ou inexistence des infrastructures routières • Coûts élevés du transport • Quasi absence de centres de collectes adaptés • Faible promotion des produits • Coût relativement élevé de l'emballage • Méconnaissance de normes nationales de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la vente groupée des produits agricoles pour renforcer le pouvoir vers les collecteurs/commerçants • Renforcer la structuration des interprofessions • Mettre en place des plateformes multi acteurs • Formation en techniques de vente • Favoriser la diffusion des informations commerciales et les opportunités économiques • Poursuivre le désenclavement des zones de production et des zones de consommation • Renforcer le système d'information de marché existant • Favoriser la formation d'un marché intérieur, surtout pour le vivriers

Secteurs prioritaires	Groupes affectés	Principales difficultés	Actions nécessaires
ÉLEVAGE et PÊCHE			
Élevage	Eleveurs (en particulier les jeunes et les femmes)	<ul style="list-style-type: none"> • Faiblesse de la productivité du matériel génétique local • Coût élevé des intrants • Difficultés d'accès aux pâtrages et retenues d'eau • Mévente des produits de l'élevage • Méconnaissance de la valorisation des sous-produits d'abattage comme sources de revenus • Promotion insuffisante de la politique de développement de l'élevage • Conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs inhérents à la coexistence sur l'espace rural • Faible couverture sanitaire • Absence d'une politique de gestion de terroir au niveau local • Faible niveau de transformation des productions de l'élevage • Faible organisation des éleveurs • Valorisation insuffisante des sous-produits d'abattage • Inexistance d'un système de crédit adapté à l'élevage • Enclavement de certaines zones d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration génétique • Promouvoir l'utilisation d'aliments pour bétail de meilleure qualité • Faciliter l'accès aux intrants vétérinaires et aux aliments pour bétail • Vaccination / protection sanitaire • Renforcer les capacités des acteurs afin de leur permettre de maîtriser la législation et les techniques modernes d'élevage • Création d'un mécanisme de financement adapté • Promouvoir la transformation des produits et sous-produits d'abattage en vue de diversifier les activités génératrices de revenus • Appuyer le développement d'infrastructures de commercialisation et de transformation adaptées • Renforcer le système de contrôle de la qualité et le respect des normes sur les aliments • Renforcer les capacités des structures, des producteurs et des associations • Mettre en place un système d'information sur la disponibilité géographique des produits, des prix et d'alerte précoce et de réponse à l'urgence • Associer le petit élevage (agouti, escargot, lapin) aux productions végétales
Pêche artisanale	Pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> • Pertes post captures importantes des produits de la pêche/ faible niveau de conservation des produits halieutiques • Non-respect de la réglementation en vigueur et exploitation anarchique et abusive des ressources halieutiques • Pillage des ressources halieutiques de la zone économique exclusive • Faible niveau de compétences techniques et organisationnelles des acteurs • Faiblesse des politiques sectorielles et locales en matière de pêche et d'aquaculture • Etroitesse du plateau continental ivoirien • Pêche artisanale peu mécanisée • Pollution des eaux intérieures 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la gestion durable et rationnelle des ressources halieutiques • Sécuriser les eaux territoriales • Améliorer les compétences des acteurs de la filière • Assurer le développement durable des secteurs de la pêche de l'aquaculture • Promouvoir la transformation des produits et sous-produits de la pêche en vue de diversifier les activités génératrices de revenus • Développement de la chaîne du froid • Assurer le contrôle de la qualité des produits animaux et halieutiques

Secteurs prioritaires	Groupes affectés	Principales difficultés	Actions nécessaires
Capacités des Organisations professionnelles agricoles (OPA) et de leurs faîtières	Coopératives, organisations professionnelles agricoles et faîtières	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de statistiques fiables sur nombre, diffusion territoriale et par filière des OPA en CI • Prolifération de petites OPA mal structurées et peu viables, surtout dans le vivrier • Méconnaissance de la loi coopérative n° 97-721 du 23 décembre 1997 • Insuffisance des ressources matérielles, humaines et financières disponibles des organisations de base • Absence de compte d'exploitation et de compte prévisionnel, tout comme un plan stratégique développement • Faible capacité de gestion financière • Faible structuration, faibles consultation et flux d'information internes dans les OPA et leurs faîtières • Faible participation aux processus de prise de décision au niveau local et national • Faible lien avec autres acteurs privés • Absence de contrôle, d'inspection de suivi et d'évaluation de la part de l'Etat • Faibles capacités des acteurs de l'encadrement (ex. ANADER), faible répartition spatiale des interventions, désorganisation des actions • Analphabetisme des membres des groupements de base • Inefficacité de la Chambre d'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les OPA • Renforcer les capacités des OPA et des acteurs de l'encadrement (ex. ANADER) • Appui-conseil (agricole et de gestion) • Formation des membres • Favoriser l'accès au financement pour les OP • Redynamiser la Chambre de l'Agriculture
Décentralisation du développement au niveau locale et Participation des populations au processus de formulation des politiques	Conseil régionales, communes, populations rurales	<ul style="list-style-type: none"> • Lenteur du transfert des compétences et des ressources financières et humaines • Faible décentralisation fiscale et domaniale • Faiblesses de l'appui conseil et du contrôle de l'administration centrale • Faible culture de concertation et de dialogue des élus locaux • Non maîtrise des textes et des règles de gestion des collectivités • Méconnaissance mutuelle des attributions des entités déconcentrées et décentralisées • Manque de ressources humaines et financières dans les collectivités décentralisées • Faibles capacités des collectivités en matière de planification locale • Participation des bénéficiaires aux décisions les concernant freinée par problèmes d'information et de connaissance des sujets mis à discussion • Faiblesse de l'organisation de la société civile • Insuffisante application des règles et principes de la bonne gouvernance par les élus 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du décret d'application de la Loi portant transfert et répartition de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales: Loi no. 2003-208 du 7 juillet 2003. • Survivance de la culture du développement centralisé des élus locaux • Coordination entre les compétences des acteurs décentralisés et des autorités déconcentrées • Elaboration de plans de développement avec des systèmes efficaces de suivi et évaluation

Secteurs prioritaires	Groupes affectés	Principales difficultés	Actions nécessaires
Prévention de l'environnement et promotion de la gestion intégrée des ressources naturelles	Populations rurales	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation accrue des ressources naturelles (sols, plan d'eaux) • Forte déforestation en raison des pratiques extensives de la production • Pression foncière réduisant le temps de jachère et conduisant à l'appauvrissement des sols • Absence de politique nationale de développement durable • Faible préservation de la biodiversité • Gestion peu participative des ressources naturelles • Retard dans le transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales en matière de gestion des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la préservation de l'environnement et du développement durable • Promouvoir la Gestion Intégrée de Ressources en Eau (GIRE) • Préservation de la biodiversité par la dépollution des plans d'eau (lagunes et lacs), et une exploitation rationnelle des ressources forestière • Accélérer le transfert des ressources aux collectivités territoriales en matière de gestion des ressources naturelles • Promouvoir l'élaboration participative et la mise en œuvre par les collectivités territoriales des schémas d'aménagement du territoire et des plans de développement qui prennent en compte la gestion des terroirs et de l'eau • Elaborer une stratégie nationale de développement durable
Amélioration de l'accessibilité équitable et de la qualité des services sociaux de base	Populations rurales	<ul style="list-style-type: none"> • Dysfonctionnement des infrastructures scolaires, sanitaires et hydrauliques en milieu rural • Accès limité des populations rurales aux soins de santé de qualité • Faiblesse de la qualité de l'enseignement • Insuffisance de l'entretien des ouvrages hydrauliques 	<p>A long terme:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une stratégie pour l'amélioration des services sociaux favorisant le transfert effectif des compétences et ressources aux Collectivités Décentralisées, la régionalisation de l'enseignement supérieur, le renforcement des capacités du personnel <p>A court et moyen termes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secteur de l'éducation et de la santé: Réhabiliter et construire les infrastructures scolaires et sanitaires; Promouvoir la formation du personnel de l'éducation et de la santé dans les centres de santé communautaires • Accès à Eau potable: Améliorer l'approvisionnement en eau en milieu rural et l'entretien des réalisations; Favoriser une gestion communautaires des ouvrages hydrauliques

SECAP background study

Résumé

Depuis la fin de la crise postélectorale en 2011, l'économie ivoirienne a connu une forte croissance économique moyenne de 9,5%¹¹ entre 2012 et 2015. Cette relance économique a été essentiellement soutenue par les investissements publics et privés et par les efforts menés dans le cadre du Plan National de Développement (PND, 2016 -2020) pour l'amélioration des affaires.

Dans cette vision, le Programme National d'Investissement Agricole de deuxième génération (PNIA2, 2018-2025), vise l'amélioration de la valeur ajoutée dans le domaine agro-sylvo-pastorale et halieutique. Il a donc pour objectifs d'améliorer (i) la gouvernance du secteur agricole; (ii) la productivité et la compétitivité du secteur agricole, et (iii) la souveraineté alimentaire; ceci à travers des systèmes de production résilient aux changements climatiques, respectueux de l'environnement et du bien-être des populations.

Afin d'aider la Côte d'Ivoire à atteindre ces objectifs, le cadre de coopération entre le FIDA et le gouvernement doit tenir compte des preuves scientifiques sur des menaces climatiques et environnementales existantes et potentielles, afin de développer des politiques agricoles (et investissements connexes) pertinent et résilientes au climat.

Objectif

Les principaux objectifs du SECAP pour le COSOP de la Côte d'Ivoire sont:

- Évaluer scientifiquement et stratégiquement l'impact des tendances actuelles et futures du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur les performances du développement agricole en Côte d'Ivoire afin de réduire la pauvreté rurale, améliorer la nutrition et éliminer l'insécurité alimentaire, tout en renforçant la résilience du pays
- Proposer une politique efficace et efficiente d'adaptation et d'atténuation du changement climatique et des options stratégiques pour le COSOP.

Vue d'ensemble du contexte national

Situation économique générale. La Côte d'Ivoire a une superficie de 322 463 km². Sa population était estimée en 2014 à 22,6 millions d'habitants avec 77,3% de jeunes ayant moins de 35 ans (RPGH, 2014)

Depuis la fin de la crise postélectorale en 2011, l'économie ivoirienne a connu une forte croissance économique moyenne de 9,5%¹² entre 2012 et 2015. Cette relance économique a été essentiellement soutenue par les investissements publics et privés et par les efforts menés dans le cadre du Plan National de Développement (PND) pour l'amélioration des affaires. Toutefois, en 2016 et 2017, l'économie ivoirienne a connu une légère régression de son taux de croissance qui est passé, respectivement de 8,8% à 7,8% due en partie à: (i) la baisse prolongée du prix du cacao sur les marchés internationaux; (ii) la hausse du prix du pétrole et (iii) des troubles sociaux.

Le Gouvernement ivoirien devra en conséquence mettre en place des politiques budgétaires et monétaires rigoureuses permettant d'avoir une meilleure maîtrise des finances publiques et un maintien de l'inflation à un niveau modéré tout en assurant une croissance plus inclusive et mieux partagée.

Situation du secteur agricole et pauvreté rurale. Le secteur Agricole (agriculture, élevage et pêche) occupe une place prépondérante dans l'économie du pays. Il emploie près de 70% de la population active et représente 21% du PIB et plus de 60% des recettes d'exportation (MEF, 2015). La performance du secteur Agricole s'est dégradée ces

¹¹ Ministère de l'Economie et des Finances

¹² Ministère de l'Economie et des Finances

dernières années, avec une baisse de 2% du PIB en 2016, essentiellement due à de mauvaises conditions climatiques et à la chute des prix de plusieurs produits d'exportations.

Le pays possède d'énormes potentialités agricoles, avec une superficie cultivable d'environ 23-25 millions d'hectares (ha) et un potentiel irrigable de 200 000 ha.

L'agriculture ivoirienne est principalement constituée de cultures pérennes qui occupent la majorité des terres (72% contre 27% pour les vivriers et maraîchers). Elle est caractérisée, entre autres, par: (i) un faible niveau de productivité due à une faible utilisation des intrants agricoles et une faible mécanisation; (ii) des exploitations agricoles de petite taille; (iii) une forte saisonnalité de la production vivrière et de fortes variations annuelles dues aux aléas climatiques; (iv) le vieillissement de la main d'œuvre agricole, ainsi que le désintérêt des jeunes au métier d'agriculteur.

L'élevage, pourvoyeurs d'emploi pour les jeunes, représente seulement 4,5% du PIB agricole et 2% du PIB total. Le taux de couverture des besoins nationaux en viande et en abats était de 26,69% en 2014. Les contraintes en matière d'élevage sont: (i) la faible productivité du matériel génétique local; (ii) le coût élevé des intrants; (iii) l'absence de politique cohérente de gestion de l'espace rural; et (iv) le manque de financement adapté aux investissements ou à la modernisation des exploitations.

La pêche représente une faible du PIB (0,9% en 2014), génère directement 100 000 emplois et fait vivre indirectement 700 000 personnes. Les faibles performances de la production nationale sont dues en grande partie à: (i) l'inadéquation de son cadre réglementaire et législatif; (ii) l'étroitesse du plateau continental ivoirien; (iii) la vétusté des engins de pêche et une pratique de pêche artisanale peu mécanisée; et (v) l'érosion et la pollution des eaux intérieures.

Pauvreté rurale. En 2015, l'enquête nationale auprès des ménages a révélé un recul de la pauvreté (46,3% contre 48,9% en 2008). Ce recul s'explique par la bonne performance économique enregistrée depuis la fin de la crise sociopolitique en avril 2011. Comme les années antérieures, la pauvreté est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain (56,8% contre 35,9%, 2015). La pauvreté rurale est passée de 62,5% en 2008 à 56,8% en 2015 et touche surtout les agriculteurs (5 agriculteurs sur 10 sont pauvres).

Sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'insécurité alimentaire touche 12,8% des ménages, avec une incidence majeure en milieu rural (15%) qu'en milieu urbain (10,6%). Au niveau national, 30% des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique. Ce taux est à la limite du seuil «critique» de 40% dans les régions du Nord et de l'Ouest (SMART, 2011). Sur le plan nutritionnel, il faut souligner que, en 2014, 20,5% de la population ivoirienne n'atteignait pas le niveau minimal d'apport calorique (ENV, 2015).

Le Programme National de Développement (PND, 2016-2020) constitue le cadre unique de référence pour l'ensemble des stratégies et des interventions de développement de la Côte d'Ivoire. Il vise la création de richesse et d'emploi par la promotion du secteur privé et un développement inclusif. Dans le secteur agricole il entend accélérer la transformation structurelle de l'économie en établissant un lien fort entre l'agriculture, l'agrobusiness et l'industrie.

Dans cette vision, le Programme National d'Investissement Agricole de deuxième génération (PNIA2, 2018-2025), en cohérence avec la Loi d'Orientation Agricole de Côte d'Ivoire (LOA CI), vise l'amélioration de la valeur ajoutée dans le domaine agro-sylvopastorale et halieutique, ceci à travers des systèmes de production respectueux de l'environnement et du bien-être des populations. Il a donc pour objectifs d'améliorer (i) la gouvernance du secteur agricole; (ii) la productivité et la compétitivité du secteur agricole, et (iii) la souveraineté alimentaire et la résilience des populations. Les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et le secteur privé (sociétés agroindustrielles) joueront un rôle important dans l'atteinte de ces objectifs.

Le présent RB-COSOP est en ligne avec les objectifs du PNIA2, et particulièrement les programmes 1, 2, 3, 5 et 6 relatifs respectivement à: (i) la productivité et développement durable de la production agro-sylvo-pastorale et halieutique; (ii) l'amélioration de la valeur ajoutée et de la performance des marchés; (iii) la gestion durable des ressources environnementales et résilience climatique, (iv) amélioration de l'accès au financement et à des canaux d'investissement privé; et (iv) le renforcement du cadre institutionnel, de la gouvernance du secteur et de l'environnement des affaires. Il adhère aussi au principe de développement agricole à travers des Agropoles promu par le PNIA2.

Les défis environnementaux et leurs effets sur le développement agricole et la pauvreté rurale

Déséquilibre des nutriments du sol

Le sol est le fondement de la production agricole. Sa fertilité peut affecter directement la croissance des cultures avec des changements dans le carbone du sol (C), l'azote (N) et les activités microbiennes, qui sont susceptibles de changer avec le changement climatique, la température et les variations de précipitations. En tant que base matérielle de la croissance des plantes, le sol est également un milieu important pour l'accumulation et la décomposition des polluants.

L'augmentation rapide de la population a entraîné une augmentation de la demande de terres agricoles. Ceci, à son tour, a conduit à la réduction de la taille des exploitations par ménage. En conséquence, les périodes de jachère sont soit raccourcies, soit inexistantes, ce qui entraîne une tendance irrésistible à l'épuisement des nutriments du sol.

En outre, l'application irrationnelle d'essences chimiques, d'herbicides et de pesticides signifie que l'environnement du sol est de plus en plus pollué et dégradé.

Evolution du couvert végétal et des ressources forestières

Entre 1950 et 2000, le pays a perdu 80% de son couvert végétal et forestier, classant la Côte d'Ivoire en tête des pays d'Afrique tropicale en termes de déforestation. La forêt dense humide a régressé de 6,8 millions d'hectares en 1955 à 1,5 million d'hectares en 1999. En l'absence d'une intensification marquée des techniques culturales, le potentiel de production cafrière et cacaoyère dépend essentiellement de la création de nouvelles plantations.

Activités post-récolte

les risques identifiés sont i) une mauvaise gestion des déchets et des eaux usées des unités de transformation; (ii) l'utilisation d'énergies conventionnelles (bois, charbon de bois) pour le fonctionnement des unités de stockage, de transformation ou encore de mise en marché à la place d'énergies vertes par les entrepreneurs du fait d'un coût à l'investissement dissuasif ou de leur indisponibilité sur le marché; (iii) une mauvaise implantation des infrastructures menant à des pollutions de cours d'eau ou à la fragilisation de l'environnement.

Défis et impacts du changement climatique sur le développement agricole et la pauvreté

Réduction de la pluviométrie.

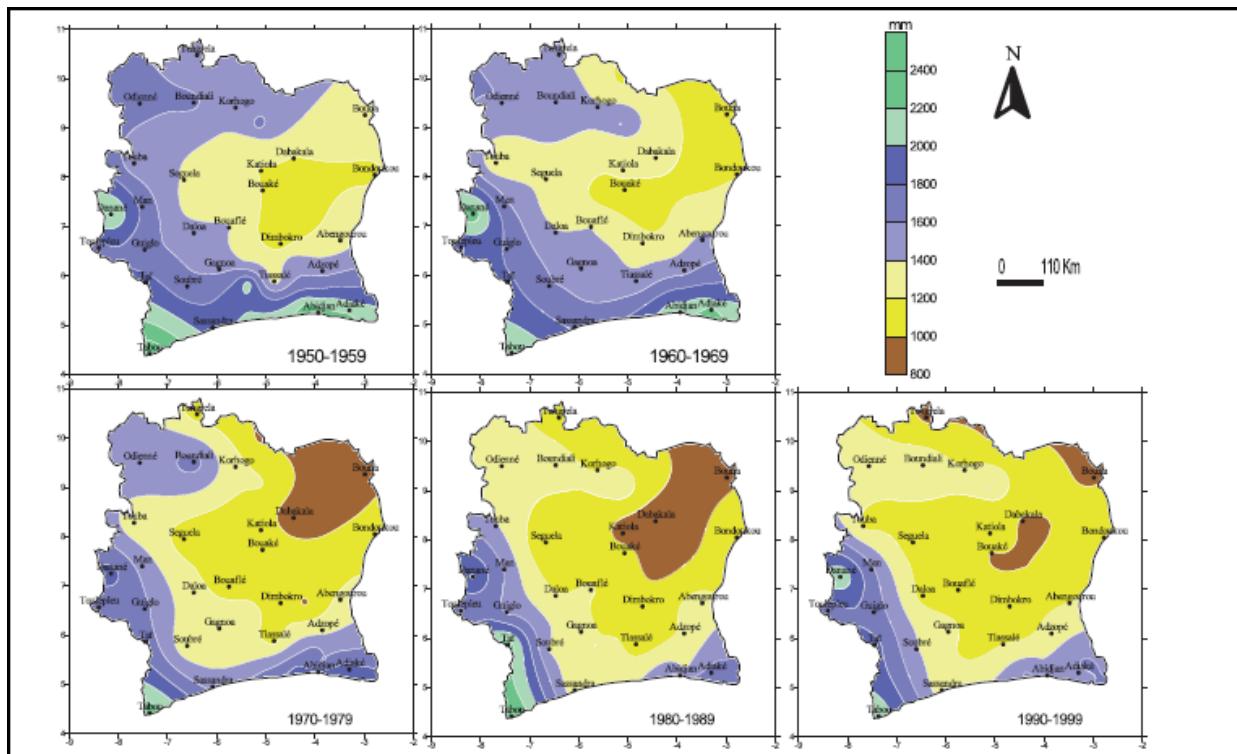


Figure 1: Hauteurs pluviométriques moyenne annuelle avant et après la décennie 70

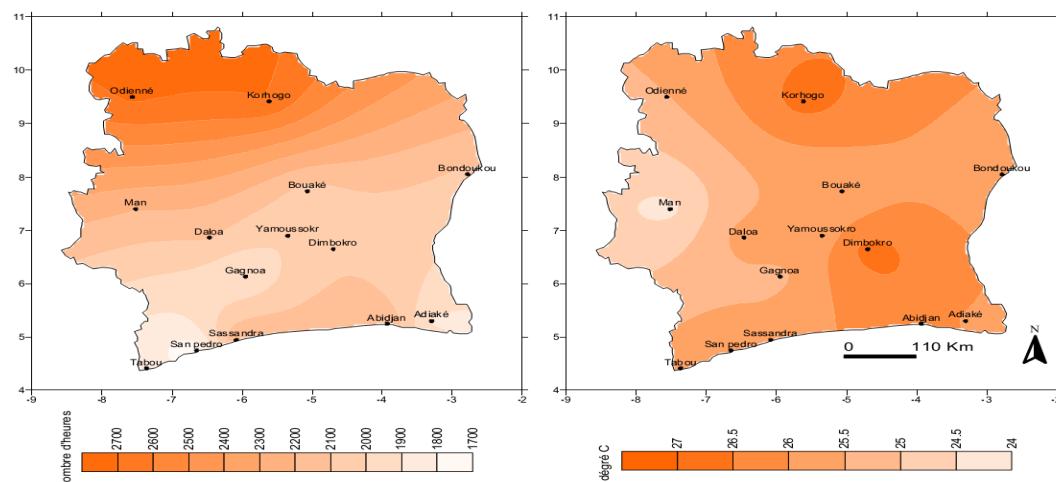
Au cours des cinq dernières décennies, la pluviométrie moyenne annuelle a baissé de façon sensible suivant un gradient Est-Ouest et Nord-Sud. La variation relative calculée entre 1950-1960 et 1970-1990 montre une diminution des précipitations d'environ 25% sur l'ensemble du pays, voire 28% dans la partie septentrionale¹³. Ainsi dans les régions d'intervention du FIDA, la région de Denguéié (Odienné) qui, auparavant, recevait entre 1400 et 1600 mm de pluie par an, ne reçoit plus que 1200 à 1400 mm/an. La situation est encore plus préoccupante dans les régions du Zanzan (Bouna) et de la Vallée du Bandama (Dabakala) où dorénavant les pluies annuelles restent inférieures à 1000 mm. En outre, la limite de la forêt dense humide s'est drastiquement réduite aux zones extrêmes Sud-est, Sud-ouest et à l'Ouest montagneux. On note toutefois que la station de Danané localisée dans la région des Montagnes, continue à recevoir d'importants volumes d'eau. Durant la décennie 1990-1999, le schéma pluviométrique n'a guère évolué avec toutefois un rétrécissement de la zone de pluviométrie inférieure à 1000 mm qui se limite désormais aux confins Nord (Tengrela) et Nord-Est (Bouna) et quelques stations du Centre (Bouaké et Dabakala).

Augmentation des températures annuelles et de l'insolation. Les températures enregistrées suivent une progression Sud-Nord avec les températures annuelles les plus basses dans la zone montagneuse à l'Ouest et les plus fortes dans l'extrême Nord. La carte des cumuls annuels moyens du nombre d'heures d'insolation montre une répartition suivant un gradient climatique Sud-Nord proche de celui des températures. L'augmentation de la température de l'air a des conséquences notables avec l'accroissement de l'évapotranspiration du sol et des plantes, en diminuant la quantité d'eau disponible pour la croissance des plantes. Par ailleurs, l'étude du changement climatique sur les ressources en eau dans le cas des bassins versants des fleuves Bandama

¹³ PROPACOM, Document de travail n°3, Mesures d'adaptation au changement climatique et PNUD, Etude de Vulnérabilité du Secteur Agricole face aux Changements Climatiques en Côte d'Ivoire.

et Sassandra a montré que les températures moyennes mensuelles sur ces deux bassins devraient augmenter entre 2,3°C et 4,1°C au cours des quatre prochaines décennies. Cette augmentation conjuguée à la baisse de la pluviométrie et des ressources en eau pourrait affecter la production agricole et la production totale d'énergie électrique des barrages construits sur ces fleuves¹⁴.

Figure 2: Nombre d'heure d'insolation (gauche) et température annuelle (droite) entre 1960 et 1997



Réduction de la longueur des saisons culturelles. Dans la zone de savane, la durée de la saison culturelle s'est raccourcie: de 20 à 30 jours à Odienné, 10 à 20 jours dans les régions du Zanzan, Vallée du Bandama et Worodougou, de 0 à 10 jours dans la région des Savanes à Bafing et à l'Est et au Sud de la région des Montagnes. Dans l'extrême Ouest de la région des Montagnes, la durée s'est allongée de 10 à 20 jours dans la zone de Danané et de 0 à 10 jours vers Man¹⁵.

On attend une diminution de la pluviométrie dans l'ensemble de la zone de savane et une légère augmentation de celles-ci dans le Sud-ouest du pays¹⁶. Les prévisions des effets du changement climatique sur les rendements des principales cultures vivrières (riz, maïs, igname et manioc) appuyées par le FIDA sont: i) une perte de 5-25% des rendements en riz pluvial dans la zone de savane et de transition surtout dans les régions de la Vallée du Bandama, Zanzan et Worodougou; et ii) une diminution de 5-25% des rendements en maïs dans l'ensemble de la zone d'intervention¹⁷. Par ailleurs, les analyses montrent une augmentation de la fréquence et de l'amplitude des aléas climatiques tels que les sécheresses dans la zone de savane et les inondations dans la zone Nord-Ouest (Odienné) et la zone Ouest montagneuse¹⁸.

On attend une diminution de la pluviométrie dans l'ensemble de la zone de savane et une légère augmentation de celles-ci dans le Sud-ouest du pays¹⁹. Par ailleurs, les analyses montrent une augmentation de la fréquence et de l'amplitude des aléas climatiques tels que les sécheresses dans la zone de savane et les inondations dans la zone Nord-Ouest (Odienné) et la zone Ouest montagneuse²⁰.

¹⁴ Programme de Protection de l'Environnement et de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PGDRN), PNUD.

¹⁵ PROPACOM, Document de travail n°3, Mesures d'adaptation au changement climatique.

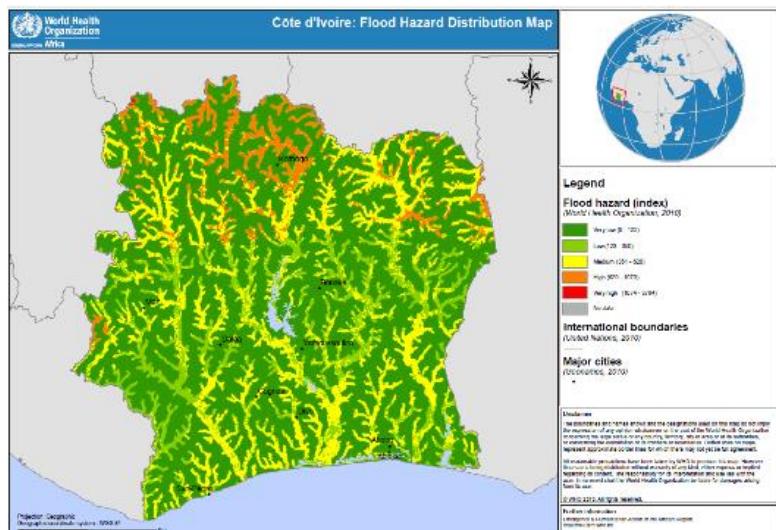
¹⁶ Selon les résultats du modèle CSIRO Mark 3, le scenario le plus plausible.

¹⁷ Selon le modèle CSIRO Mark 3.

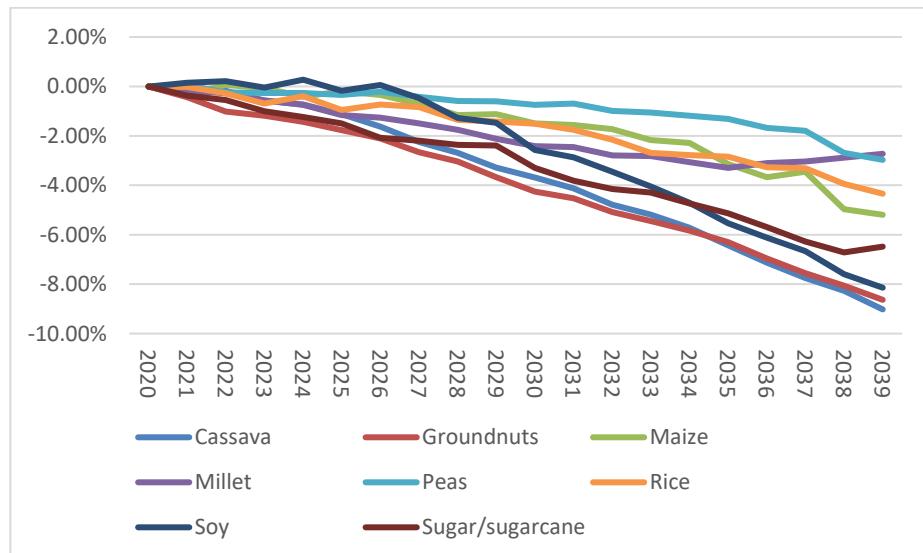
¹⁸ OMS, 2010.

¹⁹ Selon les résultats du modèle CSIRO Mark 3, le scenario le plus plausible.

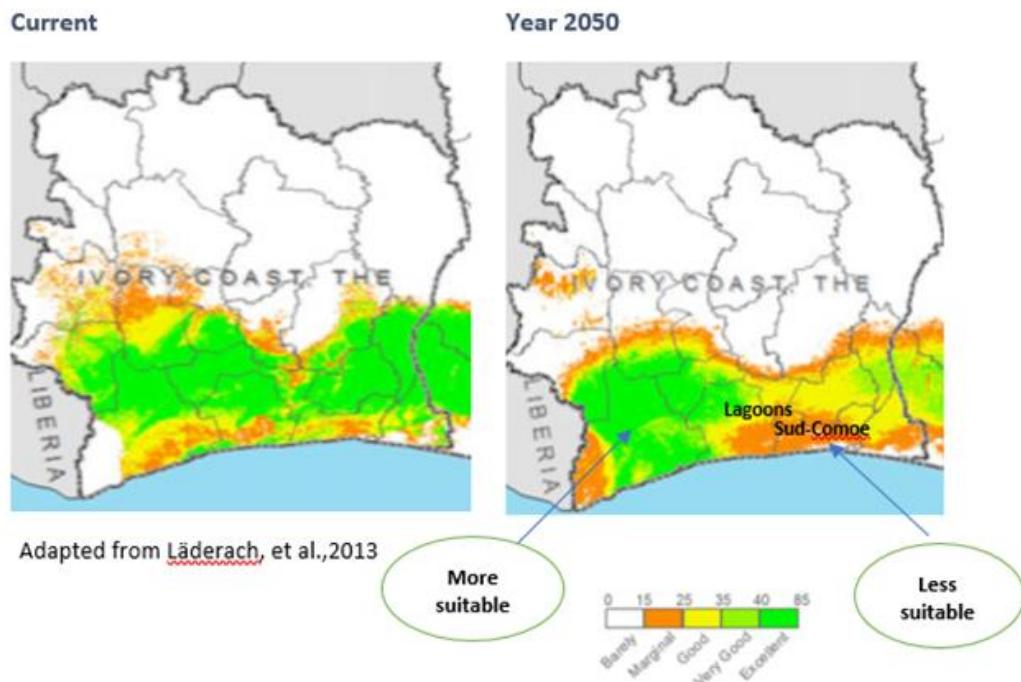
²⁰ OMS, 2010.

Figure 4: Prévisions sur les risques d'inondation

Impact du changement climatique sur les rendements. Selon l'outil CARD (Climate Adaptation in Rural Development) développé par le FIDA, les prévisions des effets du changement climatique sur les rendements des principales cultures pluviales au niveau national montrent que ces derniers sont sujets à de fortes baisses dans le scénario RCP8.5 d'ici 2039. Les pertes les plus importantes sont de 9% pour la manioc, 8.6% pour l'arachide et 8.1% pour le soja. Le choix des secteurs à cibler dans le cadre des interventions du FIDA au Cameroun doit tenir compte de ces projections et des mesures d'adaptation doivent être envisagées afin de garantir: la résilience de ces cultures aux impacts du changement climatique.

Figure 5: Impact du changement climatique sur les rendements des cultures pluviales en Côte d'Ivoire (CARD)

With regard to the cocoa sector, it may be impacted by climate change effects, especially rising temperatures that could dry out the soil and reduce its fertility, forcing many farmers to move their crops to higher ground, where temperatures are more conducive to cocoa growing.



De manière globale, l'impact des effets du changement climatique sur la production agricole sont: i) l'augmentation de la température de l'air qui pourra avoir des conséquences sur l'accroissement de l'évapotranspiration du sol et des plantes qui viendra diminuer la quantité d'eau disponible pour la croissance des plantes; et ii) l'augmentation de la fréquence et de l'amplitude des aléas climatiques tels que les fortes pluies et les inondations, notamment à l'extrême Est et dans la région de Poro avec de forts risques d'inondation²¹.

Partie 2. Cadre juridique et institutionnel

Cadres politiques et réglementaires

Le Programme National de Développement (PND, 2016-2020) constitue le cadre unique de référence pour l'ensemble des stratégies et des interventions de développement de la Côte d'Ivoire. Il vise la création de richesse et d'emploi par la promotion du secteur privé et un développement inclusif. Dans le secteur agricole il entend accélérer la transformation structurelle de l'économie en établissant un lien fort entre l'agriculture, l'agrobusiness et l'industrie.

Dans cette vision, le **Programme National d'Investissement Agricole** de deuxième génération (PNIA2, 2018-2025), en cohérence avec la **Loi d'Orientation Agricole de Côte d'Ivoire** (LOA CI), vise l'amélioration de la valeur ajoutée dans le domaine agro-sylvo-pastorale et halieutique, ceci à travers des systèmes de production respectueux de l'environnement et du bien-être des populations. Il a donc pour objectifs d'améliorer (i) la

²¹ OMS, *E-atlas sur l'évaluation du risque d'inondation en Côte d'Ivoire*, 2010.

gouvernance du secteur agricole; (ii) la productivité et la compétitivité du secteur agricole, et (iii) la souveraineté alimentaire et la résilience des populations. Les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et le secteur privé (sociétés agroindustrielles) joueront un rôle important dans l'atteinte de ces objectifs.

Le présent RB-COSOP est en ligne avec les objectifs du PNIA2, et particulièrement les programmes 1, 2, 3, 5 et 6 relatifs respectivement à: (i) la productivité et développement durable de la production agro-sylvo-pastorale et halieutique; (ii) l'amélioration de la valeur ajoutée et de la performance des marchés; (iii) la gestion durable des ressources environnementales et résilience climatique, (iv) amélioration de l'accès au financement et à des canaux d'investissement privé; et (iv) le renforcement du cadre institutionnel, de la gouvernance du secteur et de l'environnement des affaires. Il adhère aussi au principe de développement agricole à travers des Agropoles promu par le PNIA2.

La Côte d'Ivoire a mis en place en 2012 le **Programme National Changement Climatique (PNCC)** afin de coordonner, proposer et promouvoir des mesures et stratégies en matière de lutte contre les changements climatiques. Une Stratégie Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques 2015-2020 a été adoptée fin 2014. Elle a pour but: i) d'intégrer le changement climatique dans les politiques et stratégies sectorielles au niveau de l'atténuation et de l'adaptation; ii) d'améliorer les connaissances sur le changement climatique et de renforcer les capacités techniques et humaines des acteurs; iii) de promouvoir la recherche-développement et le transfert de technologies; iv) de mieux gérer le risques; et v) de renforcer la coopération internationale avec la mobilisation de financements pour la mise en œuvre de la PNCC.

Au niveau national, la Côte d'Ivoire entend: (i) marquer sa volonté de réduire l'empreinte carbone de son développement en privilégiant des options d'atténuation présentant des "co-bénéfices" élevés; ii) renforcer la résilience du pays aux changements climatiques; et iii) mettre en cohérence ses politiques sectorielles pour faciliter l'atteinte de ces objectifs. De plus, la loi-cadre sur l'environnement n° 96-766 du 3 octobre 1996 définit la procédure des études d'impacts et notices d'impact à élaborer avant la mise en œuvre d'activités ayant un impact sur l'environnement.

Contribution Déterminée au niveau Nationale (CDN/NDC). Considérant les préoccupations croissantes au sujet des changements climatiques, la Contribution Déterminée au niveau National de la Côte d'Ivoire à l'Accord de Paris, prévoit une réduction de 28 % des émissions de GES d'ici 2030, avec un accent particulier sur l'agriculture, l'utilisation des terres et la foresterie. En termes d'atténuation du changement climatique, les interventions prévues dans le secteur agricole comprennent la mise en œuvre d'une "agriculture zéro déforestation", l'agroforesterie, l'agriculture de conservation, la classification et la gestion participatives des forêts, et la restauration et la restauration de matière organique des sols. En ce qui concerne l'adaptation au changement climatique, la priorité est accordée à la gestion durable des ressources en eau, ainsi qu'à de nouvelles mesures dans les secteurs de l'agriculture, notamment la culture de plantes résistantes au changement climatique et aux maladies et la sauvegarde de la diversité génétique aquacole.

Genre. La Côte d'Ivoire a ratifié des instruments internationaux majeurs reconnaissant aux femmes et aux hommes l'égalité en droit et en devoir et interdisant toute discrimination à l'égard des femmes. Il s'agit notamment de la **Plate-Forme d'Actions de Beijing** de 1995, de la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discriminations à l'Égard des Femmes (CEDEF) et la déclaration solennelle des Chef d'Etats et des gouvernements africains sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique adoptée en juillet 2004.

Sur le plan national, la nouvelle Constitution adoptée en octobre 2016 et promulguée en décembre 2016 assure, dans son texte, la parité entre les femmes et les hommes. De nombreux articles de cette Constitution sont spécifiquement axés sur l'autonomisation des femmes et la lutte contre les violences basées sur le genre. En 2010, le gouvernement a créé le Comité national de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants

(CNLVFE). Ses activités comprennent la prévention et l'assistance aux victimes de Violence Basée sur le Genre (VBG) Le pays a aussi renforcé son dispositif légal national avec l'adoption de textes de loi (i) rendant l'école obligatoire pour tous les enfants (filles et garçons) de 5 à 16 ans, (ii) donnant plus de pouvoir aux femmes au sein de leur foyer et (iii) punissant les mutilations génitales féminines, les mariages précoces et forcées, entre autres.

Dans ses opérations, le FIDA prévoit plusieurs mesures visant à éliminer le travail des enfants dans l'agriculture : (i) Sensibilisation par le biais des radios, des agents de vulgarisation, des dirigeants locaux pour interdire le travail des enfants. (ii) Sensibilisation à l'impact des pesticides et de la fumée sur la santé des enfants ; (iii) Mieux adapter la politique en matière de travail des enfants, y compris les clauses dans les contrats avec les fournisseurs et les partenaires. (iv) Renforcer la résilience comme moyen de protéger les enfants contre les conditions de travail pénibles.

Nutrition. Soucieux de montrer son engagement en faveur de la Décennie d'action pour la nutrition, le gouvernement a adhéré au mouvement Scaling Up en 2013. Il a créé en 2016 un conseil national de la nutrition dirigé par le Premier ministre afin d'assurer la coordination des activités de nutrition au plus haut niveau.

Partie 3. Recommandations stratégiques

Les interventions du FIDA sous ce COSOP vont adopter une approche visant à transformer le genre, en: augmentant la participation des femmes au dialogue politique et aux processus de prise de décision; améliorer leur accès aux titres fonciers sécurisés, aux nouvelles technologies et aux intrants agricoles; et développer les compétences en finance, gestion et entrepreneuriat surtout en agriculture sobre en carbone et climato résiliente.

Le programme ciblera les jeunes des zones rurales et soutiendra le développement d'entreprises dirigées par des jeunes dans les chaînes de valeurs ciblées. Des programmes de formation professionnelle et d'alphabétisation seront mis au point et des centres d'incubation seront utilisés comme outils d'apprentissage par la pratique et l'échange d'expériences, la création d'opportunités avec les unités de transformation.

En ce qui concerne la nutrition, la disponibilité et l'accessibilité des aliments seront améliorées grâce à une productivité agricole accrue et à une amélioration de la qualité des aliments, tandis que les programmes de formation sur les pratiques de nutrition encourageront l'adoption de régimes alimentaires plus nutritifs et équilibrés. Le COSOP s'appuiera sur le Centre d'excellence régional contre la faim et la malnutrition mis en place par le Gouvernement ivoirien et le Programme alimentaire mondial (PAM).

Ciblage. Sur le plan géographique, le FIDA continuera de cibler les régions du nord (Centre-Nord, Nord et Nord-Ouest), qui restent les plus pauvres du pays et les plus vulnérables. Le programme de pays sera étendu aux régions centrales, en particulier les régions de N'Zi, Iffou et Moronou, qui ont connu une augmentation de la pauvreté et une émigration élevée des jeunes. Le ciblage social sera aligné sur la politique nationale d'égalité des chances, d'équité et de genre. Des stratégies spéciales seront mises en place pour répondre aux besoins spécifiques des personnes extrêmement vulnérables à la pauvreté et aux chocs externes, ainsi que des groupes marginalisés, y compris les personnes handicapées. Le ciblage sectoriel s'appuiera sur des chaînes de valeur, mettant l'accent sur les produits de base contribuant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en maximisant les revenus des ménages ruraux. Les cultures vivrières continueront d'être au centre des opérations financées par le FIDA, car le gouvernement souhaite que le pays vise à réduire les importations de produits alimentaires en augmentant la production locale de produits alimentaires, en particulier de produits tels que le riz. Les mangues et les noix de cajou seront également visées en raison des possibilités offertes par ces chaînes de valeur en termes d'augmentation des revenus des petits exploitants, en particulier des femmes et des jeunes. L'élevage, la pisciculture et les produits non ligneux sont également des chaînes de valeur potentielles à soutenir dans la mise en œuvre de ce COSOP.

La Côte d'Ivoire, signataire de l'Accord de Paris, s'est engagée dans la lutte contre le changement climatique à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 28% d'ici 2030. Le pays a pris des mesures pour mettre en œuvre l'Accord de Paris niveau local. L'agriculture, l'élevage, la foresterie, l'énergie, l'utilisation des sols et la forêt sont les principaux secteurs cibles des mesures d'atténuation et d'adaptation. Les nouveaux investissements du FIDA dans le cadre du nouveau COSOP du FIDA 11 contribueront à la réalisation de ces objectifs en Côte d'Ivoire, pays dans lequel les forêts nationales jouent un rôle important dans la réglementation mondiale en matière de changement climatique.

A travers ce nouveau COSOP, le FIDA a un rôle important à jouer dans le secteur agricole afin de rendre l'agriculture ivoirienne résiliente aux changements climatiques et par conséquent aider le pays à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et les Objectifs de Développement Durable. Ceci devrait permettre aussi le pays a mettre en œuvre le programme REDD+ sur la réduction de déforestation et réduction des émissions liés à la dégradation des forets, le partenariat sur la facilité carbone. Pour ce faire le FIDA peut mobiliser les fonds internationaux dont le pays a accès, tels que le Fonds Vert pour le Climat (GCF) , le fond d'adaptation , le fond SDGs pour appuyer le portefeuille dans la gestion des risques climatiques et environnementaux tout en générant des retombées positives sur les communautés rurales. Le FIDA pourra également travailler avec le FIRCA qui est la première institution nationale de Côte d'Ivoire à être accréditée au Fond d'adaptation.

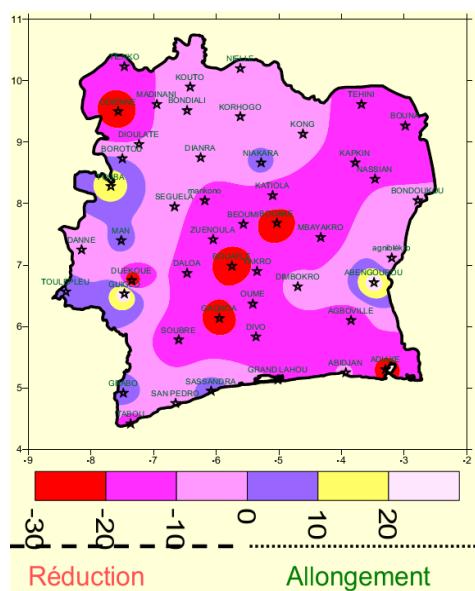


Figure 3: Ecarts (en jours) de la durée de la saison culturelle

COSOP preparation process

Processus de préparation du COSOP, y compris les études préparatoires, la consultation des parties prenantes et les manifestations

Introduction

1. Le premier Programme d'options stratégiques du FIDA (COSOP) pour la Côte d'Ivoire a été approuvé en 1997, suivi par une nouvelle stratégie d'intervention du FIDA basée sur les résultats en vigueur pour la période 2010-2015. En absence d'une stratégie nationale de développement agricole à moyen terme, les interventions de soutien du FIDA ont été encadrées par une note stratégique pays, valable jusqu'à l'adoption du nouveau cadre d'options stratégiques pour le pays.
2. Le Gouvernement et le FIDA se sont accordés pour élaborer un nouveau COSOP (2020-2025) après l'adoption du Plan national d'Investissement Agricole de deuxième génération (PNIA2). Suite à la validation du PNIA2 et la signature du pacte des parties prenantes en novembre 2017, la formulation du COSOP a été lancé en mars 2018. Elle est pilotée par le FIDA en collaboration avec le Ministère en charge de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), en étroite collaboration avec les autres ministères concernés par le développement agricole et rural, les partenaires des secteurs privé et coopératif et les partenaires au développement.
3. Le processus de formulation du COSOP, s'est articulé autour des principales phases suivantes: (i) collecte de données, revue des documents stratégiques du pays, rédaction d'une version préliminaire du COSOP; (ii) lancement national de la formulation du COSOP; (iii) Ateliers thématiques, d'orientation sur les objectifs stratégiques et d'alignement sur les politiques nationales; (iv) Revue interne par le FIDA (CPMT, OSC); (vi) Consultation avec les Agences basées à Rome et l'équipe pays des Nations Unies (v) Réunion de validation du COSOP par la partie nationale; et (vi) approbation du COSOP par le conseil d'administration du FIDA.

Phase préliminaire

4. La phase préliminaire a démarrée avec la collecte de données, la revue des documents stratégiques du pays, et la rédaction d'un draft du COSOP par le bureau pays du FIDA. Le draft a été rédigé à partir (i) de l'analyse de la situation de pauvreté et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays; (ii) des politiques nationales et sectorielles (PND, LOA, PNIA, Loi sur le Foncier rural, SNDR, SNDVC, etc.); (iii) les projets/programmes et interventions du FIDA dans le pays; (iv) le cadre stratégique 2016-2025 du FIDA; (v) les documents relatifs au processus pour l'élaboration du COSOP. Ce draft du COSOP décrit le contexte national, résume les politiques nationales et sectorielles pertinentes, fait une analyse de la pauvreté rurale, la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il dégage les contraints, enjeux et les défis du développement agricole et rural, ainsi que les priorités envisageables pour les interventions du FIDA en Côte d'Ivoire. L'ébauche du COSOP a été ensuite analysée par le MINADER et toutes les parties intervenant dans le développement rural en Côte d'Ivoire.

Phase d'analyse de la situation et des objectifs stratégique par la partie nationale et les populations rurales

5. Le 27 et 28 Juin 2018, le MINADER a organisé un Atelier national de lancement du processus d'élaboration du RB-COSOP. L'objectif de l'atelier était d'informer l'ensemble des acteurs du monde rural du pays de l'élaboration du COSOP et de recueillir leur avis sur la conception et le contenu du document. Environ 60 personnes ont participé à l'atelier: i) les représentants des différents Ministères (Ministère du Plan et du Développement, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural; Ministère des Ressources Animales et Halieutique; Ministère des Eaux et Forêts; Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable; Ministère des Finances; Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME;

Ministère de l'Industrie et des Mines; Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique); ii) les représentants de la Chambre de l'Agriculture et de la Chambre du Commerce et de l'Industrie; iii) les Agences techniques (FIRCA, ANADER, ADERIZ et CNRA); iv) les partenaires au développement; v) les organisations de producteurs; et vi) les interprofessions (riz, oignon).

6. Quatre réunions thématiques ont été organisées, pour permettre à ces acteurs de réfléchir sur les thématiques suivantes:
 - Objectif stratégique 1: La structuration et la participation au dialogue politique des acteurs des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont renforcées.
 - Objectif stratégique 2: Les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont plus productives, compétitives et créatrices d'emplois et de richesses
 - Diagnostic du pays et ciblage géographique et thématiques des interventions du FIDA
 - Les résultats et enseignement tirés des précédents COSOP, les résultats durables et la réussite de la mise en œuvre
7. Les discussions qu'ont suivi la présentation en plénière des différents thèmes ont porté sur les axes stratégiques possibles, les critères pour l'identification des zones d'intervention du FIDA et sur les actions d'appui à la professionnalisation des acteurs des filières, la valorisation et la commercialisation des produits agro-pastoraux.
8. Un compte rendu de l'atelier a été ensuite rédigé par le MINADER et ses différentes recommandations ont permis d'améliorer le projet du COSOP et ainsi obtenir un document consensuel. Ce document a été ensuite transmis au FIDA pour une revue interne.

Revue des paires (CPMT)

9. Le 17 Juillet 2018 une réunion de l'équipe FIDA (CPMT) à Rome a eu lieu pour examiner le draft du COSOP.

Consultation en vue du renforcement de la collaboration avec les agences des Nations unies basées à Rome (RBA)

10. Des séances de travail en vue de l'élaboration de cette note ont eu lieu en fin 2018 et début d'année de 2019 qui permettra aux trois agences de renforcer leur collaboration en Côte d'Ivoire à travers des engagements précis annexés à leur cadre stratégique d'interventions en Côte d'Ivoire : le Cadre de Programmation Pays (2018-2021) de la FAO, le COSOP (2019-2025) du FIDA et Plan Stratégique Pays (2019-2023) du PAM. La soumission du COSOP à l'OSC a été donc retardée en 2019 en vue de l'intégration dans celui-ci d'une note définissant les principaux axes stratégiques de collaboration avec les autres agences basées à Rome en vue renforcer et rendre plus visible la coordination de leur appui au Gouvernement de Côte d'Ivoire. La collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome est une priorité stratégique pour chacune de ces trois organisations (FAO, FIDA et PAM). Ces agences, qui sont chargées selon leur avantages comparatifs d'éradiquer la faim, d'améliorer l'alimentation et de stimuler le développement rural, ont décidé à travers leur cadre stratégique de définir leur niveau de collaboration.

Revue interne de la qualité du document COSOP (OSC)

11. Le projet avancé du COSOP a été examiné en interne par l'OSC en mars 2019 à la lumière des commentaires de le QAG et des examinateurs externes. Durant cette réunion, ayant observé que le portefeuille de la Côte d'Ivoire avait des problèmes de performance, l'OSC a recommandé que le COSOP indique de manière précise une analyse des leçons apprises et indique clairement quels seront les changements qui seront entrepris pour améliorer de manière drastique les performances du portefeuille pays.
12. Le Président du FIDA, présidant la réunion de l'OSC, a sur cette base en conclu que des discussions devront être effectuées avec le Gouvernement sur la restructuration

et la performance du portefeuille du FIDA en mettant l'accent sur ce qui doit être fait différemment. La soumission du document a été donc reporté à une autre session du Conseil d'Administration du FIDA, le temps de prendre en compte les commentaires de QAG et consulter le Gouvernement et l'équipe pays des Nations Unies pour en améliorer la qualité.

Consultation avec l'équipe des agences des Nations Unies

13. Le projet avancé du COSOP prenant en compte les observations de QaG a été soumis à UNCT dont quelques agences ont fait des observations. Le BIT a spécialement sollicité une collaboration étroite avec le FIDA avec des activités concrètes que le Fonds a chaleureusement accueilli (voir l'annexe au COSOP). D'autres agences ont proposé des axes de collaboration (UNfemmes, UNESCO). Un atelier de présentation de la dernière version du COSOP aura lieu en juillet après la réunion de l'OSC programmé pour la fin de juin 2020.

Phase de finalisation et validation du COSOP

- OSC (fin juin 2020)
- Atelier de validation nationale (juillet 2020)
- Présentation du RB-COSOP au conseil d'administration du FIDA (Septembre 2020)

Strategic partnerships

Domaines de partenariat	Partenaires/Réseaux/ Plateformes	Résultats spécifiques et Résultats attendus du partenariat	Justification du partenariat	Suivi et Rapportage (A complète pour CRR et CCR)
Mobilisation de cofinancement	Gouvernement de Côte d'Ivoire	118 millions USD	Partenaire clés	
	Banque Africaine de développement (BAD)	20 millions USD (Amélioration de la productivité et de la compétitivité agricole, Industrialisation, Amélioration de la résilience en milieu rural)	La BAD est actuellement engagée dans la mise en place des agropoles dans la zone d'intervention du COSOP. Des cofinancement parallèles seront établi avec les Agropole du Nord (en cours de formulation) et de l'Ouest (programmé)	
	OFID	20 millions USD (Amélioration de la maîtrise de l'eau, Construction d'infrastructures économiques, Appui à la mécanisation agricole)	Développement d'activités en synergie en particulier pour les infrastructures rurales et les équipement de production, transformation, stockage des conservation.	
	Banque mondiale	10 millions USD : Amélioration de la performance de la filière agricole - riz, anacarde, cagé/cacao etc., Développement d'expertise sur les questions de changements climatiques, Appui au règlement de la question foncière	Forts intérêt et engagement de travail en partenariat (basés sur les cibles de co-financement convenus).	
	Initiatives de financement pour le climat: Fonds vert pour le Climat (FVC), Fonds D'adaptation (FA) and Fonds d'investissement pour le Climat (FIC).	30 millions USD: Le financement climat fait référence aux ressources financières mobilisées pour financer des actions visant à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter	Mobiliser des ressources pour financer des actions qui atténuent les effets du changement climatique et s'y adaptent	
	Le fonds ODD	10 millions USD: Par le biais du Fonds il est question par une approche par le Gouvernement et de partenariat entre les agences des Nations Unies de promouvoir l'atteinte des ODD.	Le Fonds pour les ODD aide les pays à accélérer leurs progrès vers les objectifs de développement durable (GDD) et à respecter l'engagement de l'Agenda 2030.	
Renforcement de l'engagement	Nestlé	Professionnalisation des acteurs, Promotion des politiques de développement de la filière manioc	Nestlé est Leader dans le secteur agro-alimentaire qui peut être source de revenus fort appréciable par les petits producteurs	

avec le secteur privé	Olam	Professionnalisation des acteurs, Promotion des politiques de développement de la filière anacarde	Olam est Leader dans le secteur agro-alimentaire qui peut être source de revenus fort appréciable par les petits producteurs	
	Coca Cola	Développement de la transformation des fruits (mangues, ananas)	Coca Cola a approché le FIDA pour travailler en partenariat dans le domaine de la transformation des produits fruitiers. Il existe un fort potentiel de valeur ajoutée, de création d'emplois et d'augmentation des revenus. Le Gouvernement apporte son soutien à cette initiative.	
	Louis Dreyfus Commodities (CI)	Développement de la transformation et la commercialisation du riz	Louis Dreyfus Commodities est leader en volume dans le commerce du riz en Afrique. Il a conclu un partenariat public-privé avec l'Etat ivoirien pour développer la culture du riz dans le Nord du pays, zone d'intervention du FIDA en Côte d'Ivoire.	
Engagement sur les politiques	CEDEAO	Amélioration des formulations de politiques agricoles et de suivi-évaluation	Le Gouvernement est très engagé dans ce partenariat avec la CEDEAO	
	Banque Mondiale	Amélioration de la mise en œuvre de la loi sur le foncier rural	Le FIDA travaille dans des zones à fortes pressions foncières. Le Gouvernement est activement engagé sur cette problématique.	
	JICA	Amélioration des stratégies de développement de la filière riz	JICA a manifesté un intérêt fort de collaboration avec le FIDA.	
	Coopération française de développement (AFD)	Renforcement des capacités des organisations de producteurs et des interprofessions	Cette problématique fait partie des objectifs majeurs du COSOP.	
Appui aux processus de coordination pays	United Nations Country Team-UNCT	Amélioration des ODD.	Amélioration de la remontée des données sur les ODD	
	Agences basées à Rome	Développement significatif de la collaboration « Faim Zéro » et sur la Nutrition	Besoin d'un renforcement de la collaboration sur le terrain agences basées à Rome	
	Groupes thématiques (Développement rural, Environnement, Nutrition, Foncier)	Développement de la coordination de l'aide au développement et des synergies entre les partenaires techniques et financiers	Les groupes thématiques bénéficient d'une bonne reconnaissance de l'Etat et de son adhésion	

Développement appui à la gestion des savoirs et aux innovations	Coré du Sud	Appui au changement des mentalités, Amélioration de la productivité agricole, Développement communautaire	RéPLICATION de l'opération pilote réussie dans le cadre du PROPACOM	
	Coopération Marocaine	Diffusion des expériences de bonnes pratiques agricoles et de savoirs locaux	Besoin de renforcement de la collaboration sud-sud	
Amélioration de la visibilité	Agences basées à Rome	Coordination des actions relatives à la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation	Veiller à ce que la vision du FIDA soit bien comprise et diffusée	
	Salon de l'agriculture et des ressources animales (SARA)	Participation du FIDA à ce salon	Permettre aux organisations de producteurs d'exhiber leurs produits et d'interagir avec les partenaires.	

South-South and Triangular Cooperation strategy

Introduction

1. Les pays en développement à tous les niveaux de revenus sont de plus en plus intéressé à apprendre et à tirer parti du développement expériences et ressources (technologies, savoir-faire et politiques) de leurs pairs. Au fur et à mesure que leurs capacités techniques se développent et que leurs ressources financières se développent, la demande d'échange d'expériences pratiques augmente, les pays en développement sont cherchant des moyens plus efficaces et prévisibles de se connecter et d'amplifier leurs activités de partage des connaissances et des ressources. Dans le même temps, les pays du Sud (c'est-à-dire les pays en développement, qui principalement situés dans l'hémisphère sud¹) se retrouvent non seulement à différents stades de développement, mais aussi des capacités et des ambitions différentes. Ces dernières années, les approches de développement fondées sur des intérêts partagés - souvent appelées « coopération Sud-Sud» (SSC) - se sont développées et sont devenues une composante importante des relations internationales et des politiques de développement d'un grand nombre d'États, en complément du modèle de «coopération Nord-Sud».

Opportunités pour la promotion des investissements dans le développement rural et les échanges techniques en Côte d'Ivoire

2. La Côte d'Ivoire a une superficie de 322 463 km². Sa population est estimée à 22,6 millions d'habitants avec 77,3% de jeunes ayant moins de 35 ans (RPGH, 2014). Depuis la fin de la crise post-électorale en 2011, l'économie ivoirienne connaît une forte croissance économique (9,5% entre 2012 et 2015). Elle a été essentiellement soutenue par les investissements publics et privés et par les efforts menés dans le cadre du PND pour l'amélioration de l'environnement des affaires. Avec une superficie cultivable d'environ 23-25 millions d'ha et un potentiel irrigable de 200 000 ha, le secteur agricole (végétal, élevage et pêche) occupe une place prépondérante dans l'économie du pays. Il emploie près de 70% de la population active et représente 21% du PIB et plus de 60% des recettes d'exportation (MEF, 2015).

Justification de l'engagement CSST du FIDA en Côte d'Ivoire

3. L'engagement du FIDA en matière de CTSS a pour objectif, en lien avec les objectifs de développement du pays, de favoriser le partage de technologie, de connaissances et les expériences réussies des pays du sud au profit de la Côte d'Ivoire afin d'améliorer la productivité et la compétitivité du secteur agricole, et en conséquence transformer de manière structurelle l'agriculture ivoirienne. Le but est de d'amener la Côte d'Ivoire à avoir des politiques agricoles adaptées et à établir des mécanismes efficaces pour faire en sorte à ce que le secteur agricole soit en mesure d'exprimer tout son potentiel productif.
4. Le FIDA est particulièrement bien placé pour accroître son activité non seulement en tant qu'intermédiaire de savoirs et de coopération technique, mais aussi en tant que facilitateur dans le domaine de la promotion des investissements en matière de développement agricole. Il peut notamment s'agir, par exemple, de renforcer ses efforts dans la recherche de cofinancement provenant de pays en développement pour des activités spécifiques de projets financés par le FIDA en Côte d'Ivoire, de mobiliser des ressources sous la forme de fonds supplémentaires consacrés à la CSST pour faciliter les liaisons interentreprises.
5. Il sera question pour le FIDA de favoriser le développement de partenariats entre le gouvernement de Côte d'Ivoire, la société civile, le secteur privé, les ONG et les

institutions universitaires et de recherche d'une part, et certains organismes mondiaux, régionaux et sous régionaux du monde du Sud, comme le groupe des BRICS (Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud).

Partenariats et initiatives CSST en Côte d'Ivoire

6. La coopération technique sud-sud (CSST) s'est particulièrement renforcée avec les pays asiatiques et l'Amérique latine et récemment avec les pays d'Afrique du Nord. Ainsi, les partenariats avec les partenaires suivants seront développés ou renforcés:
7. Maroc: La CSST se développe en Côte d'Ivoire avec le Maroc dans les domaines ci-après: le transfert de connaissances et de technologies, et le renforcement des capacités et la gestion des savoirs. Elles s'articulent autour de quatre thèmes prioritaires, autour desquels le Maroc à une grande expérience: (i) la formation agricole continue (techniques, méthodes, organisation et contenu); (ii) les réseaux d'échange d'information, de communication et d'innovation agricole et rurale; (iii) l'analyse de la vulnérabilité climatique des systèmes de production agricole et d'élevage.
8. La Chine: Dans le cas de la Chine, la CTSS a surtout visé la réduction de la pauvreté par le partage des savoirs. Il a établi une plateforme pour susciter et faciliter un processus d'apprentissage. Le gouvernement ivoirien et la Chine travailleront avec la Chine sur la formalisation de projets relatifs à la valorisation des productions agricoles, en l'occurrence, le riz, la noix de cajou, le cacao et la mécanisation et l'aménagement hydro-agricole.
9. La Corée du Sud: La coopération avec la Corée du Sud s'articulera autour du partenariat avec la Saemaul Global foundation qui met l'accent sur le développement communautaire à travers des formations sur le changement de mentalité en s'appuyant sur les concepts de diligence, d'auto-assistance et de cohésion sociale. "Le Saemaul undong" a trois principes fondamentaux qui sont l'esprit de diligence, l'esprit d'indépendance et l'esprit de coopération ». Les formations concerneront aussi le transfert de savoir et savoir-faire en production agricole et de protection de l'environnement.
10. Le Japon: le Japon appuie la promotion des industries à fort potentiel de développement sans exclure celles du secteur primaire telles que l'agriculture et la pêche. En tant que pays stratégique de l'Afrique de l'Ouest et a une forte demande en travaux de reconstruction et de développement. Elle montre un fort potentiel de croissance économique et constitue un marché de consommation en expansion. Tous ces atouts augmentent l'intérêt des entreprises japonaises en Côte d'Ivoire. Par conséquent, la coopération avec le Japon favorisera l'établissement d'un environnement propice aux investissements des entreprises japonaises et à la promotion du partenariat public-privé. Des collaborations seront envisagées pour prendre en considération les questions liées à l'environnement et à la lutte contre les changements climatiques. L'Agriculture /Développement rural est aussi un des secteurs privilégiés par la coopération Japonaise en Côte d'Ivoire en particulier la filière rizicole.
11. Le Brésil: La coopération avec le Brésil mettra l'accent sur l'établissement de partenariats mutuellement bénéfiques à travers l'organisation d'événements et de missions d'affaires dans les deux sens, dans le but d'identifier les nouvelles opportunités de partenariat dans le domaine économique et commercial pour créer des emplois et des revenus. La collaboration aidera aussi les praticiens du développement et les chercheurs, à résoudre des problèmes spécifiques ou à tester des solutions possibles en s'inspirant de la compétence agricole du Brésil. Le Brésil jouit d'un secteur industriel basé sur une agriculture assez modernisée et qui est en expansion, un modèle qui pourrait servir d'exemple à la Côte d'Ivoire.

Conclusion

12. Le FIDA a créé des mécanismes à travers des activités de prêt et de financement de subventions pour favoriser la coopération sud-sud. Les projets financés par le FIDA dans le cadre du programme-pays utilisera ces outils et approche de coopération technique fondée sur les échanges de connaissance, de technologies et de savoir-faire pour améliorer la productivité agricole, élargir l'accès à l'information sur les marchés, améliorer les politiques et développer la participation des communautés au développement local. Ces interventions par le biais d'initiatives de CSST contribueront à l'atteinte des objectifs du COSOP.

Country at a glance

Superficie (milliers de km²)	322	PIB par habitant (USD)	1526
Population totale (millions) (2014)	22.6	Taux du PIB par habitant (annuel %) (2017)	
Densité de Population (personnes par km²)	70.1	Inflation, prix à la consommation (annuel %)	0.7
Devise	FCFA	Taux de change: USD 1 = 557 FCFA	
Indicateurs sociaux		Indicateurs économiques	
Population (taux de croissance annuelle, 2014)	2.6	PIB (millions de US dollars) 2016	36.2
Taux brut de natalité (pour mille habitants, 2016)	35.1	Croissance du PIB (annuelle %) 2016	8.8
Taux brut de mortalité (pour mille habitants, 2016)	10.4	Distribution sectorielle du PIB	
Taux de mortalité infantile (pour mille naissances vivantes, Projection 2017)	66.9	% agriculture	
Esperance de vie à la naissance (ans) (Projection 2017)	56.4	% industrie	
Population active totale (millions)	10.5	% services	
Population active, femmes (% du total) (2017)	41.1	Finances publiques	25
		Dépenses totales (% du PIB) (2014)	47
Education			
Taux d'inscription à l'école primaire (% , 2016)	91.7		
Taux d'alphabétisation (% des adultes de plus de 15 ans, 2016)	55.5		
Nutrition			
Prévalence de la malnutrition, taille selon l'âge (% des enfants de moins de 5 ans) (2016)	21.6		
Prévalence de la malnutrition, pois selon l'âge (% des enfants de moins de 5 ans) (2016)	12.8		
Santé			
Dépenses de santé (% du PIB) (2013)	8.5		
Médecins (pour mille habitants)			

Financial management issues summary

FIDUCIARY SUMMARY OF COUNTRY PORTFOLIO

COUNTRY	Côte d'Ivoire				
Project	Financing instrument	FLX Status (1)	Lending Terms	Currency	Amount (million)
PROPACOM	G-I-DSF-8090-	EXPD	DSF HC GRANTS	XDR	14.50
PROPACOM/WWN	200000075200	DSBL	ASAP GRANTS	XDR	2.0
	200000075300	DSBL	DSF HC GRANTS	XDR	4.9
	200000075400	DSBL	HIGHLY CONCESSIONAL TERMS 0.75 pc	XDR	4.9
PADFA	200000309600	APPR	BLEND TERMS BY CURRENCY	USD	18.39
	200000195100	DSBL	HIGHLY CONCESSIONAL TERMS 0.75 pc	USD	18.50

(1) APPR – SIGN – ENTF – DISB – EXPD - SPND

CURRENT LENDING TERMS	Blend lending terms, which are unchanged from 2018.
------------------------------	---

A. INHERENT RISK – Medium Risk

(2) High risk = 0 – 30; Medium risk = 31 – 55; Low risk = 56 and above.
(3) High risk = 0 – 3; Medium risk = 3.1 – 4.0; Low risk = 4.1 – 10.

Comments: Transparency International CPI rating of 35, places Ivory Coast among the **Medium Risk** countries. Moreover, the country has experienced an overall positive trend in the last years concerning CPI scoring which passed from a rating of 29 in 2012 to the actual rating of 35. Also the CPIA score from 2018 (3.5) shows that the country's performance is positive overall if compared with the regional average and in particular concerning economic management. The last PEFA assessment available for Ivory Coast was released in 2017. This report, compared to the previous assessment made in 2013, showed improvements in some important PFM areas as budget cycle, debt and treasury management. Nevertheless, the limited use of programme budgets generates relatively large sectoral readjustments to appropriations affect credibility of departmental budgets. Concerning debt distress, the last report available from the IMF, dated June 2018, concludes that Ivory Coast remains at moderate risk of debt distress, in line with the December 2017 DSA. All external debt burden indicators under baseline conditions lie below their thresholds. Although, the report also highlights that, despite the efforts made by the authorities to mitigate risks related to debt distress, stress test scenarios confirm the existence of considerable risks to overall public debt sustainability. As for all the countries in the area the COVID-19 pandemic may worsen significantly the debt sustainability in the upcoming period.

GNI pc has had a significant increase in the last 4 years and it is now at around \$1600.

B. PORTFOLIO, FM RISK & PERFORMANCE

Project	Financing instrument	Curr.	Amount (million)	Project risk	PSR quality of FM	PSR audit	PSR disb. rate
---------	----------------------	-------	------------------	--------------	-------------------	-----------	----------------

				rating					
PROPACOM	G-I-DSF-8090-	XDR	14.50	Low	Mod. satisfactory	Satisfactory	Satisfactory	Satisfactory	94
PROPACOM/WNW	200000075200	XDR	2.0	Moderate	Mod. satisfactory	Satisfactory	Unsatisfactory	61	
	200000075300	XDR	4.9	Moderate	Mod. satisfactory	Satisfactory	Unsatisfactory	84	
	200000075400	XDR	4.9	Moderate	Mod. satisfactory	Satisfactory	Unsatisfactory	84	
PADFA	200000309600	USD	18.39	Moderate	N/A	N/A	N/A		27
	200000195100	USD	18.50	Moderate	Unsatisfactory	Not Specified	Highly Unsatisfactory		

Comments:

There are no ineligible expenditures and there are no arrears.

PROPACOM's closing date was 31 December 2018 but the project has not yet been administratively closed due to the outstanding advance to the designated account. PROPACOM/WNW has been restructured due to the unsatisfactory disbursement and performance and US\$21.3 million (XDR15.3 million) were partially cancelled. PADFA received its first advance in November 2018 and since then has disbursed 27% and the second supervision mission is ongoing. PADFA additional financing was approved in September 2019 and has not yet entered into force.

A new emergency project is under consideration to address needs arising from COVID-19; it would absorb the unused balance of PROPACOM-West amounting to US\$21.3 million. These resources are expected to be complemented by financing from the SDG fund and the Green Climate Fund.

C. SUMMARY – APPROVED AND DISBURSED AMOUNTS**APPROVED AMOUNTS (PBAS)**

USD million (4)	2013 - 2015 (IFAD9)	2016 - 2018 (IFAD10)	2019 - 2021 (IFAD11)	Note
PBAS allocation	20.40	18.50	18.39	
Amount approved	41.88	18.50	18.39	

(4) Source = GRIPS.

DISBURSEMENTS BY FINANCING SOURCE

USD million equivalent disbursed during the period (5)	2013 - 2015 (IFAD9)	2016 - 2018 (IFAD10)	2019 - 2021 (IFAD11)	Cumulative unbalance
IFAD financing	18.85	14.49	8.9	
ASAP	0.57	0.91	0.4	

(5) Historical total disbursed, in USD. Source = Oracle Business Intelligence.

(6) At 29/11/2019 IMF exchange rate. Includes financing instruments in approved, effective, signed and disbursable status.

D. AUDIT

PROPACOM Project - clean audit opinion from private independent auditor, received in due time.

PROPACOM OUEST Project - clean audit opinion from private independent auditor, received in due time.

PADFA Project has not yet been subject to audit.

E. SUPERVISION

The last supervision missions have indicated a moderately satisfactory financial management of PROPACOM OUEST project, with a moderate global fiduciary risk but the last supervision mission for PADFA has indicated an unsatisfactory financial management with highly unsatisfactory disbursement performance and moderate global fiduciary. The project has implemented the audit findings.

F. DEBT SERVICING

There are no arrears.

G. COMMENTS ON COSOP

The COSOP is presented without a Concept Note for consideration. A new emergency project is under consideration to address needs arising from COVID-19; it would absorb the unused balance of PROPACOM-West amounting to US\$21.3 million. These resources are expected to be complemented by financing from the SDG fund and the Green Climate Fund.

COSOP states that co-financing agreements will be signed with AfDB, WB and other partners. FMD will need to take a proactive approach in making sure that the IFAD fiduciary requirements are synchronised with those of WB, AfDB and other partners, respective roles appropriately defined and sufficient information shared with IFAD in order to provide the necessary fiduciary assurance and timeframes thereof.

Disbursement arrangements should be appropriately set to ensure that the implementation of IFAD financing is not adversely affected by dependence on other co-financiers.

Prepared by: Radu Damianov

Date:10/06/2020

Rome-based agencies collaboration

I. Expériences de collaboration passée ou en cours

1. Les trois agences basées à Rome, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), ont développé en Côte d'Ivoire, des actions opérationnelles en synergie et concertées. En plus, elles ont apporté des avis sur les politiques nationales dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, alimentation scolaire, production agricole, protection sociale, ainsi que des opérations de communication, plaidoyer et de visibilité. Il est important de souligner que, d'une manière générale, même si un cadre de partenariat formel n'a pas été conjointement développé au niveau local, les trois agences ont adopté le protocole d'entente global afin de renforcer les synergies entre les projets existants, qui ont conduit à des résultats probants ayant créé de la valeur ajoutée.
2. Les actions communes ont porté sur la réponse aux opérations d'urgence; la concertation sur la conception de projets et programmes de développement agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle; renforcer les capacités institutionnelles pour les analyses de sécurité alimentaire et de nutrition; intégration de la dimension de genre; le ciblage et la visibilité.
3. *Dans le cadre de la gestion conjointe des opérations d'urgence, le PAM et la FAO* ont collaboré ensemble pour répondre aux différentes crises socio-politiques en Côte d'Ivoire et soutenir ainsi la protection et la restauration des moyens de subsistance des populations les plus affectées. Elle a surtout concerné une assistance en vivres et en semences afin de protéger leurs moyens de subsistance (seed protection assistance). Ainsi, en 2013, les projets d'assistance en vivres pour la création d'actifs-productifs du PAM (Food For Assets Creation) et le projet transfrontalier de renforcement de la sécurité alimentaire et de la cohésion sociale mise en œuvre par la FAO ont permis le développement d'aménagements et l'exploitation de bas-fonds dans les localités de Danané, Zouan Hounien et Doké à l'ouest du pays. Le PAM a apporté les vivres et les petits matériels agricoles, tandis que la FAO assurait l'appui technique pour l'aménagement des bas-fonds et fournissait des semences de qualité. Par ailleurs, le PAM et la FAO appuient le Gouvernement dans les analyses de sécurité alimentaire: SAVA (enquêtes de sécurité alimentaire), cadre harmonisé et surveillance, et évaluation de la sécurité alimentaire.
4. La collaboration entre le FIDA et la FAO s'est plutôt focalisée sur la conception de projets et programmes, ainsi que la définition d'approches de ciblage et de prise en compte du genre. Ainsi, dans le cadre du PRAREP (2009-2012), projet post-crise cofinancé par le FIDA et le Gouvernement, la FAO a mené les analyses de profils de vulnérabilité des villages et des populations et a identifié les critères de sélection des villages et des bénéficiaires tout en prenant en compte la dimension genre et l'inclusion des jeunes. Sur le plan de la conception de projets et programmes, la Division du Centre d'investissement (TCI) de la FAO a offert un appui pour la conception des programmes PROPACOM (projet PROPACOM et PROPACOM OUEST) et PADFA financés par le FIDA en Côte d'Ivoire.
5. *En matière de plaidoyer et visibilité, les trois agences (FAO, FIDA et PAM)* ont organisé lors des journées mondiales de l'alimentation (JMA) des actions communes sur les thématiques du développement rural, de la sécurité alimentaire et de l'initiative Faim Zéro. Elles ont publié des communiqués de presse conjoints et des messages communs de développement des synergies d'actions pour atteindre les ODD, et en particulier l'ODD 2 destiné à « atteindre la faim zéro d'ici 2030 ». Elles œuvrent aussi ensemble pour appuyer le Gouvernement dans la définition des politiques nationales et faciliter la promotion de la concertation sur les thèmes majeurs comme le développement rural, le développement agricole, la sécurité alimentaire, l'environnement, la nutrition et l'élaboration du PND et du PNIA. C'est dans ce cadre

qu'elles participent aux comités sectoriels des PTF "développement rural et environnement" et "nutrition".

II. Axes stratégiques de partenariat possibles

6. Les cadres stratégiques des trois agences, le Cadre de Programmation Pays (2018-2021) de la FAO, le COSOP (2019-2025) du FIDA et Plan Stratégique Pays (2019-2023) du PAM, ont été élaborés en étroite collaboration avec les parties nationales. A travers ces cadres, elles définissent en même temps leur niveau de collaboration durant la période de mise en œuvre des plans stratégiques.
7. En termes de division et d'organisation du travail, la FAO et le FIDA se focalisent sur la réponse systémique à long-terme et apportent leur expertise technique avec un ancrage dans les institutions nationales tandis que le PAM reconnecte les groupes de population les plus vulnérables, en particulier les femmes, au système pour en faire des acteurs du développement, comblant ainsi l'écart entre l'humanitaire et le développement. La cohérence et la convergence des stratégies de ciblage géographique et opérationnelle permettront aussi de créer des synergies et des complémentarités efficaces.
8. A ce titre, les trois agences des Nations unies basées à Rome s'engagent à travers leur cadre stratégie à soutenir les efforts du Gouvernement de Côte d'Ivoire à atteindre les objectifs de développement durable (ODD 1, 2, 13 et 17) visant l'élimination de la pauvreté, de la et la lutte contre les changements climatiques à l'horizon 2030. L'objectif commun est de renforcer la résilience de la population rurale, d'améliorer leurs revenus et leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cet objectif commun est aligné sur les objectifs du PND (2015-2020), du PNIA seconde génération (2018-2025), du Plan Multisectoriel National de Nutrition (PMNM, 2016 – 2020) et du Cadre Unique de Programmation du Système des Nations Unies (CPU, 2015-2020).
9. Pour l'atteinte de cet objectif, les agences ont identifié deux grands axes de collaboration à savoir: (i) investir dans la formulation et le dialogue sur les politiques agricoles et nutrition; et (ii) bâtir leur complémentarité sur la base de leur mandat respectif et des initiatives existantes pour optimiser les résultats.
10. La mise en œuvre des cadres stratégiques respectifs favorisera les interventions conjointes suivantes:
 - *La formulation et la mise en œuvre des politiques visant la réalisation de la "Faim Zéro". Le Centre d'Excellence Régional mis en place par le Gouvernement avec l'appui du PAM sera utilisé comme incubateur de réflexions et de dialogues, et pour promouvoir la coopération Sud-Sud.*
 - *La capitalisation, la promotion et la mise à échelle des expériences pilotes innovantes et d'itinéraires techniques d'intensification durable, de diversification et d'adaptation au changement climatique visant l'amélioration de la productivité agricole, de la résilience et l'autonomie des exploitants ou productrices (expériences pilotes innovantes dans un contexte de changement climatique, telles que le système de riziculture intensive (SRI), la pisciculture, la production maraîchère, la réduction des pertes post-récoltes, la gestion des déchets, la transformation et conservation, l'accès aux marchés).*
 - *L'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en milieu scolaire et communautaire visant la fourniture de repas nutritifs à base de produits locaux aux élèves, la formation aux bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles en milieu communautaire, ainsi que l'appui au développement d'un système semencier plus efficace, le renforcement des capacités des groupements agricoles (intrants et appui conseil), avec l'objectif général de créer des marchés stables pour la production locale et de renforcer la pérennisation du programme national de cantines scolaires, établi depuis 1989.*

- *Le soutien ou le renforcement des capacités institutionnelles pour l'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que pour la surveillance, ce qui est essentiel pour examiner et mettre à jour les politiques et stratégies nationales.*

III. Principaux challenges pour améliorer la collaboration entre les agences

11. L'un des défis majeurs que les agences doivent affronter pour renforcer efficacement leur collaboration dans le pays est le cofinancement de projets ou programmes communs. Pour ce faire, les trois agences s'engagent à amorcer des réflexions pour trouver des mécanismes de mobilisation de financements communs et d'administration idoine de ces financements.
12. Entre temps, la collaboration entre les trois agences sera guidée par leur plan stratégique pays respectifs qui déterminera des interventions spécifiques à mener conjointement qui tirent parti des capacités et avantages comparatifs de chacune des trois agences en fonction de leur mandat respectif. Pour cela, il faudra réaliser la cartographie des interventions de chaque agence, de leurs groupes cibles et leurs zones géographiques d'intervention, ainsi que définir des actions concrètes à financer et mettre en œuvre conjointement. Dans cette démarche, ces interventions devront aussi s'aligner sur le cadre programmatique unique du système des nations unies pour l'assistance au développement en Côte d'Ivoire.
13. La formalisation d'une telle collaboration à travers la signature d'un Mémorandum d'entente assortie d'un plan d'action commun sera un moyen de mieux structurer les synergies et complémentarités envisagées. Une telle feuille de route de collaboration permettra de promouvoir des synergies efficaces et garantir des résultats et impacts durables.

IV. Perspectives de collaboration et synergie d'interventions possibles

14. **Pérennisation des cantines scolaires et Autonomisation des femmes rurales.** Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de scolarisation obligatoire, les cantines scolaires constituent une des stratégies les plus importantes du Gouvernement. En effet, les différents rapports d'évaluation indiquent que les cantines scolaires contribuent considérablement à améliorer l'accès et le maintien des élèves dans le système éducatif. Pour assurer la pérennisation de l'approvisionnement des cantines, les groupements féminins et leurs communautés, devront améliorer leur contribution en produits locaux de qualité et diversifiés. Pour y parvenir, les groupements devront bénéficier d'un package intégrer d'accompagnement (accès aux semences améliorées et intrants, bonnes pratiques agricoles, réduction des pertes post-récoltes, transformation, commercialisation, bonnes pratiques nutritionnelles). Ces appuis aux groupements permettront aussi à travers la vente du surplus de la production, d'améliorer les revenus des femmes. En plus de l'amélioration de leurs revenus, les appuis favoriseront l'accès des femmes à la formation et aux technologies. La capitalisation de bonnes pratiques et d'approches visant l'autonomisation sociale et économique des femmes rurales sera encouragée.
15. **Améliorer la productivité et la durabilité des exploitations agricoles.** L'établissement de liens étroits entre le programme national de cantines scolaires et la production locale crée un vecteur de développement rural. Ainsi, en matière de développement le PAM fournira une assistance technique en renforcement de capacités des groupements agricoles (structuration, transformation des productions, commercialisation et conservation des récoltes, réduction des pertes post-récoltes). La FAO apportera un appui au renforcement des capacités des petits producteurs en matière d'itinéraires techniques et de fourniture de semences/intrants de qualité, petite irrigation), l'analyse aux filière agricoles en particulier le riz, ainsi que la valorisation des produits agricoles et la promotion des innovations des pratiques agricoles en particulier digitales. Le FIDA financera les investissements dans les domaines des infrastructures rurales et de maîtrise de l'eau (d'infrastructures de stockage, conditionnement, réhabilitation des pistes rurales, infrastructures

hydroagricoles, etc.). Ces actions seront financées par les trois agences à travers leurs interventions en cours et l'élaboration d'une stratégie commune de mobilisation des ressources pour mettre ces activités à l'échelle en application de leur cadre stratégique respectifs.

16. **Education nutritionnelle.** La FAO, le FIDA et le PAM développeront des synergies d'action dans le domaine de l'éducation nutritionnelle. Ces actions s'articuleront autour des éléments suivants:

- ✓ *Communication pour le Changement de Comportement Social (CCCS):* Le PAM appuiera le Conseil National de la Nutrition pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de Communication pour le Changement de Comportement Social fondée sur des approches communautaires participatives novatrices, inclusives et équitables. Le FIDA, à travers son programme pays, financera les formations des agents de santé et des prestataires des services locaux sur les Actions essentielles en nutrition (AEN). Les agents de santé réaliseront des formations en cascade pour les agents de santé communautaire, qui à leur tour conduiront des campagnes d'éducation nutritionnelle et des démonstrations culinaires. Dans le même sens, l'assistance de la FAO en matière d'éducation nutritionnelle mettra l'accent sur la promotion de régimes alimentaires sains, efficaces et inclusifs.
- ✓ *Elaboration d'un programme d'éducation nutritionnelle en milieu scolaire:* Ce travail sera effectué en partenariat avec les ministères de l'éducation nationale et de la santé, la FAO, le PAM, l'UNESCO et l'UNICEF. L'appui technique pour la mise au point d'un programme d'éducation nutritionnelle tiendra compte des indicateurs sexo-spécifiques dans l'enseignement primaire et la promotion de bonnes pratiques en nutrition et hygiène, ainsi que de la sensibilisation au VIH chez les enfants scolarisés (filles et garçons).
- ✓ *Mise en œuvre de la stratégie nationale d'enrichissement des aliments:* Le FIDA et le PAM assisteront le Gouvernement pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de promotion des aliments enrichis et/ou bio fortifiés, ou transformés par les producteurs et industriels (exemple des farines infantiles, le riz, et l'attieke).

17. **Mise à échelle de l'expérience de la FAO dans le domaine de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC).** Le FIDA, dans le cadre de son appui au développement de la filière riz en Côte d'Ivoire et d'adaptation au changement climatique, mettra à l'échelle les résultats des expériences pilotes de la FAO en matière d'AIC. En effet, face aux enjeux de développement durable, la FAO a mis en place trois unités de fabrication de briquettes bio-charbon à Gagnoa. L'objectif de ce projet pilote est de dans le cadre d'une meilleure gestion des déchets, mettre en œuvre des techniques de valorisation des balles de riz pour réduire les impacts environnementaux (déforestation, pollution atmosphérique, érosion des sols, etc.), alléger le travail des femmes à la recherche de bois de chauffe » et atténuer les émissions de gaz à effet de serre.

ILO contribution and collaboration opportunities

Integrating the decent work agenda in the rural economy with a market systems approach

COSOP's overall objective contributes to reducing poverty and improving the food and nutrition security of smallholder farmers in a sustainable manner through supporting value chains that offer opportunities for increased income and employment opportunities in rural areas.

ILO decent work agenda addresses the main challenges in rural economy regarding vulnerable jobs²² and poor-working conditions²³. It aims to promote full productive and decent jobs while increasing human capital, combining four pillars: (i) employment creation and enterprise development; (ii) social protection; (iii) standards and rights at work; (iv) governance and social dialogue.

SO1: Improve national policies and strengthen national institutions through effective partnerships. <i>Enable the environment for the development of Value Chains (VC)</i>	SO2: Enhance the productivity and strengthen the resilience of smallholder farmers to climate change. <i>Increase production and productivity in a sustainable and responsible manner</i>	SO3: Strengthen service providers ²⁴ and rural off-farm enterprises. <i>Provide high-quality services to smallholder farmers, create value-added and market opportunities in commodity VCs</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Mainstream the decent work agenda at policy and national institutions level, including rural employment policies (youth) and deficits on decent work in rural economy. • Mainstream Just Transition to Environmental Sustainability at policy and national institutions level; including green jobs strategies and policy coherence mechanism • Create the environment for a social dialogue including government, employers and workers (ILO tripartism). 	<ul style="list-style-type: none"> • Integrate fundamental principles and rights at work and standards on occupational and safety health to productivity initiatives and improve human productivity • Integrate <i>climate/agri</i> insurance as a transfer-risk mechanism within a broader risk-management approach • Promote market-based climate-smart agriculture in a Just Transition perspective 	<ul style="list-style-type: none"> • Integrate a new dimension to private sector development, where improvement in working conditions and quality of jobs are fundamentally linked with enterprise development. • Improve the availability, the quality and the accessibility of business development services and impact investments
<ul style="list-style-type: none"> • Integrate a market systems for decent work analysis to the development of VCs, looking at labour markets, skill gaps and potential niches for entrepreneurship promotion (to be used in SO3) • Support the implementation of the financial education programme and national financial inclusion strategy • Strengthen the capacities of local finance and insurance 	<ul style="list-style-type: none"> • Integrate OSH in agriculture - safe and more productive farm practices • Increase digital SKILLS and financial education/literacy of smallholder farmers to access innovative services • Promote sustainable agricultural practices and develop alternative sustainable livelihood opportunities 	<ul style="list-style-type: none"> • Promote green jobs opportunities • Reinforcement of rural workers organizations through cooperatives training (MyCoop) • Entrepreneurship promotion (through adaptation of ILO's tools such as Start/ Improve your business, Get Ahead for Women • Implementation of the TREE approach (Training

22 Bien qu'en baisse entre 2012 et 2017 de 11,4%, le taux d'emploi vulnérable indique que près de sept (7) emplois sur dix (10) sont vulnérables et exposent les travailleurs à la pauvreté laborieuse. Le taux de participation au marché du travail est en régression et se situe à 56,9% en 2017, demeurant les femmes et les jeunes de 15-35 ans le plus vulnérables. *Profil Pays du Travail Décent en Côte d'Ivoire* (BIT, 2019).

23 Rural challenges identified by the ILO, relating poverty to decent work deficits: limited voice, low wages related to low productivity, absence of rural labour market institutions, poor working conditions, informality and pervasive inequalities.

24 Main barrier to access to formal services (finance and social protection schemes) is identification (ID).

<ul style="list-style-type: none"> sector to serve rural market; farmers' organizations, cooperatives and rural SMEs • Promote the adoption of social protection schemes by VC actors (APOs) as a way of formalization , including via cooperative organisations • Support the development of a Just Transition plan in the framework of the climate action for jobs initiative • Support the development of an implementation programme of the national green jobs strategy 		<ul style="list-style-type: none"> for rural economic empowerment) • Develop innovative business development services, including climate/agri insurance, for farmers, coopeatives and SMEs. Support alternative distribution channels (APOs and MNOs) as service delivery models, integrating digital solutions.
--	--	--

Lessons and implications from previous and ongoing operations

Lessons	Programme implications
Operation and management	
1. The GoCI and IFAD agreed that a single Programme Management Unit (PMU) would coordinate all IFAD-funded projects to save on the portfolio running costs. This approach revealed its limitation in the context of weak institutional capacity, hampering the performance of the portfolio.	The GoCI and IFAD have decided that each project would have its own PMU. In the event that this is the only option available, there should be provision for additional staff to cover key functions such as accounting, procurement, M&E and technical specialists.
2. Given the delays encountered in the start-up and completion of infrastructure works and their impact on projects performance, it is necessary to start staff recruitment earlier and to complete preparatory infrastructure activities before project approval or signature of the financing agreement.	The GoCI and IFAD have decided to reduce drastically start-up delays and carry out preparatory work (e.g. recruitment of service providers, preparation of detailed studies and tender documents) by using IFAD Faster Implementation of Project Start-up (FIPS) instruments
3. The lengthy procurement procedures for awarding contracts due to the multiplicity of actors has been one of the main constraints to the programme performance. In addition, centralized contracting was cumbersome and delayed project implementation.	IFAD will review the national procurement system, in collaboration with the GoCI and other development partners, to identify the bottlenecks. In the meantime, project staff will be trained in good planning tools. Procurement officers will be required to undergo training within the first year of project implementation. In addition, there is a need to decentralize procurement to speed up project implementation.
4. The approach to project implementation requires PMUs to be result-oriented with a clear definition of outcome indicators. The approach also require dynamic and proactive PMUs with the capacity to follow up and coordinate the activities of the service providers.	IFAD and Government will require stronger accountability of PMU staff with greater performance incentives and enhanced training. Expectations will be clearly defined and achievements monitored.
5. M&E has been one of the main weaknesses of the country programme, making it difficult to ring the alarm bell in evaluating programme performance.	Future support will include enhanced arrangements for M&E that will carry out studies to provide baseline data and training for PMU in follow-up, data collection and monitoring of progress. In this regard, IFAD will work with the ILO and RIA to enhance capacity at the project level. Plans for impact evaluations will be part of the programme design.
Sub-sectoral and technical	
6. The support needed to consolidate and professionalize the agricultural professional organizations (APO) is a long-term process that can go well beyond the duration of individual projects, particularly when the APOs are immature and weak.	IFAD will make support to APOs a central feature of both ongoing and future operations, with an emphasis on continuity. It will define milestones to be achieved by individual APOs to continue receiving support and it will enhance training. It will also strengthen the aggregating and structuring of local APOs into second-tier organizations to foster upscaling and therefore impacts of interventions. Regional Network ROPPA will be involved and the FO4ACP programme will be used as an instrument for the capacity building of the APOs.
7. Before supporting particular value chains (VCs), it is important to carry out studies in order to understand the capacity of actors, the marketing arrangements and the financing requirements along the VCs in order to address potential constraints.	Preliminary studies to be carried out for future VC support will focus on the entire VC and the project components will focus on addressing the constraints and needs.
Institutional capacity and risk management	
8. The capacity of national institutions to address rural development needs following the socio-political crisis has not been assessed thoroughly to determine the implications for project design and implementation, putting a burden on project performance.	A thorough institutional capacity assessment, as part of the COSOP, will be conducted using the ongoing projects as entry point. This assessment will serve as a starting point for formulating a capacity development response and it will provide a better understanding of operational challenges to improving the country programme performance.
9. Good project performance requires careful and regular supervision, oversight and management of risks throughout project implementation.	Using the new Integrated Project Risk Matrix, IFAD will work with Government to strengthen supervision with greater emphasis on anticipating risks and monitoring quantifiable outcomes and managerial engagement at regular intervals to assess progress.
10. Risks such as those related to climate and water management can be the source of significant disturbances in the course of project implementation. It is important to include in the project cost structure allowances for corrective measures.	Project design will focus on the importance of climate change and water management. An up-front risk assessment will be carried out and specific measures will be included in the activities to mitigate risks.